

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, October 7, 2025

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans met this day at 6:32 p.m. [ET] to examine and report on issues relating to the federal government's current and evolving policy framework for managing Canada's fisheries and oceans, including maritime safety.

Senator Fabian Manning (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Honourable senators, good evening. My name is Fabian Manning. I am a senator for Newfoundland and Labrador, and I have the privilege to chair this meeting this evening. Today, we are conducting a meeting of the Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans.

Should any technical challenges arise, particularly in relation to interpretation, please signal this to the chair or the clerk, and we will work to resolve the issue.

Before we begin, I would like to take a few moments to allow the members of the committee to introduce themselves.

Senator Dhillon: Good evening. Baltej Dhillon, a senator from British Columbia.

Senator C. Deacon: Colin Deacon, Nova Scotia.

[*Translation*]

Senator Poirier: Rose-May Poirier from New Brunswick.

[*English*]

Senator Greenwood: Margo Greenwood, British Columbia, but I'm sitting in for Senator Bev Busson.

Senator Ravalia: Welcome. Mohamed Ravalia, Newfoundland and Labrador.

[*Translation*]

Senator Boudreau: Welcome. Victor Boudreau from New Brunswick.

[*English*]

Senator Surette: Allister Surette, from Nova Scotia.

[*Translation*]

Senator Gerba: Amina Gerba from Quebec.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 7 octobre 2025

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans se réunit aujourd'hui, à 18 h 32 (HE), pour examiner, afin d'en faire rapport, les questions relatives au cadre stratégique actuel et en évolution du gouvernement fédéral pour la gestion des pêches et des océans du Canada, incluant la sécurité maritime.

Le sénateur Fabian Manning (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Honorables sénateurs, bonsoir. Je suis Fabian Manning. Je suis un sénateur de Terre-Neuve-et-Labrador, et j'ai le privilège de présider cette réunion ce soir. Aujourd'hui, nous tenons une réunion du Comité sénatorial permanent des pêches et des océans.

Si vous éprouvez des difficultés techniques, notamment avec l'interprétation, veuillez en informer le président ou la greffière, et nous nous efforcerons de résoudre le problème.

Avant de commencer, j'aimerais prendre quelques instants pour permettre aux membres du comité de se présenter.

Le sénateur Dhillon : Bonsoir. Baltej Dhillon, sénateur de la Colombie-Britannique.

Le sénateur C. Deacon : Colin Deacon, de la Nouvelle-Écosse.

[*Français*]

La sénatrice Poirier : Rose-May Poirier, du Nouveau-Brunswick.

[*Traduction*]

La sénatrice Greenwood : Margo Greenwood, de la Colombie-Britannique, mais je remplace la sénatrice Bev Busson.

Le sénateur Ravalia : Bienvenue. Mohamed Ravalia, de Terre-Neuve-et-Labrador.

[*Français*]

Le sénateur Boudreau : Bienvenue. Victor Boudreau, du Nouveau-Brunswick.

[*Traduction*]

Le sénateur Surette : Allister Surette, de la Nouvelle-Écosse.

[*Français*]

La sénatrice Gerba : Amina Gerba, du Québec.

[English]

The Chair: Today, the committee will be hearing from the following representatives of the Great Lakes Fishery Commission: Dr. Marc Gaden, Executive Secretary; and Gregory McClinchey, Director of Policy and Legislative Affairs.

On behalf of the members of the committee, I thank you both for being here today. I understand that Dr. Gaden and Mr. McClinchey have some opening remarks. Following the presentation, members of the committee will have questions for you I'm sure. Dr. Gaden, you have the floor.

Marc Gaden, Executive Secretary, Great Lakes Fishery Commission: Good evening and thank you, Mr. Chair and senators, for having us back to the committee to appear today to talk about what has happened over the past year concerning the Canadian Section's efforts to fix a flawed machinery of government interface with the Government of Canada. Your ongoing interest in this matter demonstrates your commitment to our efforts to implement the 1954 Convention on Great Lakes Fisheries effectively.

Canada and the United States share the Great Lakes fishery, a binational treasure worth more than \$7 billion annually to the people of our two nations. The fishery attracts millions of anglers, supports valuable commercial and charter fishing industries, is a mainstay for Indigenous peoples and is the cornerstone of a healthy and sustainable Great Lakes economy.

Operating through the convention, the commission facilitates successful cross-border cooperation that ensures our two nations work together to improve and perpetuate a sustainable fishery rather than simply harvesting a resource, as society did in the age of divided governance before we started to cooperate across borders. This is because Canada and the United States recognized decades ago that the best way to manage and sustain the fishery is through continuous, binational cooperation, and for 70 years, that has been our mission. It took decades to restore the Great Lakes and its fisheries to a healthier state.

Like many good news stories — and many aspects of the modern Canada-U.S. relationship — the commission works very well, but in a quiet way, and has often been taken for granted. This is why we are here today, at the behest of the Canadian Section, to share our worry that a flawed governance structure continues to risk past progress.

[Traduction]

Le président : Aujourd'hui, le comité entendra les témoignages de représentants de la Commission des pêcheries des Grands Lacs : M. Marc Gaden, secrétaire exécutif, et M. Gregory McClinchey, directeur, Affaires législatives et des politiques.

Au nom des membres du comité, je vous remercie d'être ici aujourd'hui. Je crois savoir que MM. Gaden et McClinchey ont des déclarations liminaires. Par la suite, les membres du comité auront certainement des questions à vous poser. Monsieur Gaden, la parole est à vous.

Marc Gaden, secrétaire exécutif, Commission des pêcheries des Grands Lacs : Bonsoir et merci, monsieur le président et mesdames et messieurs les sénateurs, de nous accueillir à nouveau au comité pour parler de ce qui s'est passé au cours de la dernière année concernant les efforts déployés par la section canadienne pour corriger une interface défectueuse de l'appareil gouvernemental. L'intérêt que vous continuez de porter à ce sujet témoigne de votre engagement envers nos efforts pour mettre en œuvre efficacement la convention de 1954 relative aux pêcheries des Grands Lacs.

Le Canada et les États-Unis partagent les Grands Lacs, un trésor binational qui vaut plus de 7 milliards de dollars annuellement pour les peuples de nos deux nations. La pêche attire des millions de pêcheurs, soutient de précieuses industries de pêche commerciale et d'expéditions de pêche, constitue un pilier pour les peuples autochtones et est la pierre angulaire d'une économie saine et durable dans la région des Grands Lacs.

Dans le cadre de la convention, la commission facilite une coopération transfrontalière fructueuse qui veille à ce que nos deux nations travaillent ensemble pour améliorer et perpétuer une pêche durable plutôt que de simplement exploiter une ressource, comme la société l'a fait à l'époque où la gouvernance était divisée, avant que nous commencions à coopérer de part et d'autre de la frontière. Il y a plusieurs décennies, le Canada et les États-Unis ont reconnu que la meilleure façon de gérer et de préserver la pêche est par l'entremise d'une coopération binationale continue, et c'est notre mission depuis 70 ans. Il a fallu des décennies pour ramener les Grands Lacs et leurs pêches à un état plus sain.

Comme beaucoup de bonnes nouvelles — et de nombreux aspects des relations modernes entre le Canada et les États-Unis —, la commission travaille très bien, mais discrètement, et a souvent été tenue pour acquise. C'est pourquoi nous sommes ici aujourd'hui, à la demande de la section canadienne, pour exprimer notre préoccupation quant au fait qu'une structure de gouvernance bancal continue de mettre en péril les progrès accomplis dans le passé.

Commissioners see our most fundamental purpose as being to instill and maintain the sense of trust and cooperation that is necessary for our two nations to manage the fisheries in a fair and mutually beneficial way, and it is what brings us to the reason for appearing tonight, namely a piece of unfinished machinery of government business that we hope this committee will shine a spotlight on and encourage the Government of Canada to complete.

I will turn to my colleague Greg McClinchey to provide an overview of the problem.

Gregory McClinchey, Director, Policy and Legislative Affairs, Great Lakes Fishery Commission: Thank you, Mr. Chair.

Last year, while this committee was considering this very issue, we received assurances from the government that the machinery of government functions governing the interface between Canada and the Great Lakes Fishery Commission, or GLFC, would be transferred from the Department of Fisheries and Oceans, or DFO, to Global Affairs Canada, or GAC, as we had been urging. This highly welcome news was communicated by GAC widely on both sides of the border to parliamentary committees and among members of the U.S. Congress. However, as noted in the Canadian Section letter that we have provided to the clerk, the full transfer of our governance turned out to be only partially accurate.

About the time the committee put down its tools, we were told that the commission's machinery of government, or MOG, would indeed be transferred to GAC except for the sea lamprey control budgeting, which would remain with DFO. Far from solving the governance problem, we are today deeply worried that the failure to make this MOG change is a move that will not only complicate the governance, but it also undermines GAC's ability to ensure the implementation of the convention, and it stymies the commissioners' ability to carry out their duties. Canadian commissioners contend that a failure to transfer all resources to GAC, along with the rest of the MOG, leaves a fundamental problem unresolved and makes for an unnecessarily complicated structure with no real benefits.

The first problem is, as per the terms of the convention, the commission is responsible for implementing the sea lamprey control program. Article VI of the convention allows commissioners to determine who it engages with to deliver that program. DFO has misinterpreted Article VI to assume the commission "must" employ DFO to deliver the program on the commission's behalf. But Article VI says nothing of the sort. It only says that the commission should use existing institutions, public or private, so long as it is feasible to do so.

Les commissaires considèrent que notre objectif fondamental est d'instaurer et de maintenir le climat de confiance et de coopération nécessaire pour que nos deux nations puissent gérer la pêche d'une manière équitable et mutuellement avantageuse. C'est ce qui nous amène à comparaître ce soir, à savoir une question relative à l'appareil gouvernemental restée en suspens que nous espérons que ce comité mettra en évidence et encouragera le gouvernement du Canada à régler.

Je vais céder la parole à mon collègue, Greg McClinchey, pour qu'il vous donne un aperçu du problème.

Gregory McClinchey, directeur, Affaires législatives et des politiques, Commission des pêcheries des Grands Lacs : Merci, monsieur le président.

L'année dernière, alors que ce comité étudiait cette question, le gouvernement nous a assuré que les fonctions de l'appareil gouvernemental qui régissent l'interface entre le Canada et la Commission des pêcheries des Grands Lacs, ou CPGL, seraient transférées du ministère des Pêches et des Océans, MPO, à Affaires mondiales Canada, ou AMC, comme nous l'avions demandé avec insistance. Cette nouvelle très réjouissante a été largement diffusée par AMC de part et d'autre de la frontière aux comités parlementaires et aux membres du Congrès américain. Toutefois, comme l'indique la lettre de la section canadienne que nous avons remise à la greffière, le transfert complet de notre gouvernance n'est que partiellement exact.

Au moment où le comité a déposé ses outils, on nous a dit que l'appareil gouvernemental, ou AG, serait effectivement transféré à AMC, à l'exception de l'établissement du budget pour le programme de lutte contre la lamproie marine, qui continuerait de relever du MPO. Loin de régler le problème de gouvernance, nous sommes aujourd'hui vivement inquiets que l'échec de pas avoir transféré l'AG complique non seulement la gouvernance, mais nuise aussi à la capacité d'AMC d'assurer la mise en œuvre de la convention et mine la capacité des commissaires à s'acquitter de leurs fonctions. Les commissaires canadiens soutiennent que le fait de ne pas transférer toutes les fonctions à AMC, ainsi que le reste de l'AG, laisse un problème fondamental non résolu et crée une structure inutilement compliquée qui n'offre aucun avantage réel.

Le premier problème est que, conformément aux modalités de la convention, la commission est responsable de mettre en œuvre un programme de lutte contre la lamproie marine. L'article VI de la convention permet aux commissaires de décider qui assure la prestation de ce programme. Le MPO a mal interprété l'article VI en assumant que la commission « doit » faire appel au MPO pour mettre en œuvre le programme en son nom. L'article VI ne dit rien de tel. Il stipule seulement que la commission devrait faire appel aux institutions existantes, qu'elles soient publiques ou privées, dans la mesure où cela est possible.

This misinterpretation further mutated when both the budget and the machinery of government for the commission was placed fully in the hands of DFO previously. So not only was DFO self-selecting as the control agent, contrary to the powers granted to the commission under Article VI, but DFO also had complete control over the budget and governance. This also led to a violation of Article IV of the convention, which clearly stipulates that the commissioners determine the commission's program, not anyone else.

By having control over the budget, by having DFO officials sit on the commission and by misinterpreting Article VI as saying the commission must use DFO, DFO routinely and unilaterally determined Canada's contribution and the use of the funds, not the commissioners. That conflict of interest led to untenable governance and was the reason why Canada slipped far behind in meeting its financial obligations. It also strained the relationship with the United States.

Our programming is not necessarily tethered geographically, you see, which is why the operations are conducted under the authority of the convention and not under legislation such as the Fisheries Act. I would like to stress that the commission's arrangement is subject to a vote of the commission and is done on a contractual basis, accompanied by an MOA and a work plan in Canada. These terms are renegotiated on an annual basis, and it is not automatic, nor is it predetermined. We happen to very much value the work of the DFO field agents, who are some of the best in the world, and we value this partnership, but the execution of Article VI is at the commission's decision.

As a result of our recent efforts, and as mentioned previously, this situation was partially changed by having the MOG for the GLFC transferred from the Department of Fisheries and Oceans to Global Affairs Canada, except for the sea lamprey control program funding, which currently remains with DFO.

In conversations with legislators, many instantly recognize that problem. It's obvious that DFO does not have, as its first instinct, concerns about the impacts of their actions on the bilateral Canada-U.S. relationship the same way that GAC would have. Leaving them to oversee commission resources while also acting as a control agent for the commission is a recipe for long-term challenges.

Also, history matters. Simply stated, if one does not adhere to Article VI, then Article IV of the convention is also at risk. Historically, the violation of those articles led to Canada not meeting its financial obligations and to considerable strain in the relationship. It was as recent 2022 that DFO violated Article IV,

Cette mauvaise interprétation s'est encore aggravée lorsque le budget et l'appareil gouvernemental de la commission ont été entièrement placés entre les mains du MPO. Donc, le MPO s'est non seulement autoproclamé agent de contrôle, ce qui va à l'encontre des pouvoirs accordés à la commission en vertu de l'article VI, mais il avait aussi le contrôle total du budget et de la gouvernance. Cela a également donné lieu à une violation de l'article IV de la convention, qui stipule clairement que ce sont les commissaires qui déterminent le programme de la commission, et personne d'autre.

En ayant le contrôle du budget, en laissant des fonctionnaires du MPO siéger à la commission et en interprétant mal l'article VI comme stipulant que la commission doit faire appel au MPO, c'est le MPO qui déterminait systématiquement et unilatéralement la contribution du Canada et l'utilisation des fonds, et non les commissaires. Ce conflit d'intérêts a mené à une gouvernance intenable et était la raison pour laquelle le Canada a pris beaucoup de retard pour répondre à ses obligations financières. Il a également créé des tensions dans les relations avec les États-Unis.

Notre programme n'est pas nécessairement lié à une zone géographique, et c'est pourquoi les activités sont menées en vertu de la convention et non pas en vertu d'une loi telle que la Loi sur les pêches. J'aimerais insister sur le fait que l'accord de la commission est soumis au vote de la commission et est conclu par contrat, et qu'il est assorti d'un AG et d'un plan de travail au Canada. Ces modalités sont renégociées chaque année, et ce n'est ni automatique ni prédéterminé. Nous accordons une très grande valeur au travail des agents du MPO sur le terrain, qui sont parmi les meilleurs au monde, et nous apprécions ce partenariat, mais l'exécution de l'article VI relève de la décision de la commission.

Grâce aux efforts récents que nous avons déployés, comme on l'a mentionné précédemment, cette situation a été partiellement changée par le transfert de l'AG pour la CPGL du ministère des Pêches et des Océans à Affaires mondiales Canada, à l'exception du financement du programme de lutte contre la lamproie marine, qui continue de relever du MPO.

Dans le cadre de conversations avec des législateurs, beaucoup reconnaissent ce problème. Il est évident que le MPO ne se préoccupe pas instinctivement des répercussions de ses actions sur les relations bilatérales entre le Canada et les États-Unis de la même manière qu'AMC s'en préoccuperait. Le fait de lui confier la supervision des ressources de la commission tout en agissant comme agent de contrôle pour la commission créera des défis à long terme.

De plus, l'histoire compte. Autrement dit, si on ne respecte pas l'article VI, alors l'article IV de la convention est également à risque. Historiquement, la violation de ces articles a mené le Canada à ne pas respecter ses obligations financières et a causé des tensions importantes dans les relations. Pas plus tard

and it was only a year ago that a DFO witness, in response to Senator Deacon's questions, perpetuated the historical misinterpretation of Article VI.

None of this is ancient history, and the incomplete MOG, along with continued sentiments about the commission at DFO, give the Canadian Section cause for concern. The Canadian Section feels strongly that keeping an important part of the MOG with DFO is unwise and undermines the trust.

I will turn it over to Dr. Gaden for some brief concluding remarks.

Mr. Gaden: Thank you.

With those aspects of the MOG that have already been transferred to GAC — for example, the appointment process for Canadian commissioners — we've seen an immediate and welcome improvement. GAC officials have been a pleasure to work with. They have been courteous and respectful to us. They have kept me and my staff informed about the process to manage the incomplete MOG change. They have worked hard to use the commission as a way to enhance the Canada-U.S. relationship. It is clear that GAC and the commission work well together.

Senators, I have spent a considerable part of my career — more than 30 years — working at the commission. I am passionate about both fish and the value that the fishery brings to sport, commercial and Indigenous fishers. Above all, I remain in awe of the strength of the convention that has, for more than 70 years, brought our two nations together in the spirit of friendship and collegiality to preserve and protect the fishery.

Budget 2022 had just promised that the Government of Canada's funding commitment would be fully met for the first time in decades. Everyone was universally happy that the commission was to be fully funded by both Canada and the U.S. In 2022, as Mr. McClinchey mentioned, DFO again violated Article IV and reallocated a considerable portion of the commission's budget to other priorities. That was too much for our commissioners, and for the first time in our history, one section refused to meet with the other. Senators, that was the darkest day of my time with the commission, and I don't want to see that happen again.

Through our relationship with GAC, we have managed to restore much of that lost goodwill, but a failure to fully execute the structural changes, as the Canadian Section and some of the U.S. have observed, makes GAC's job harder and leaves Canada vulnerable to slipping back into the past practices that led us to where we were.

qu'en 2022, le MPO a enfreint l'article IV, et il y a seulement un an, un témoin du MPO, en réponse aux questions du sénateur Deacon, a perpétué la mauvaise interprétation historique de l'article VI.

Ce n'est pas de l'histoire ancienne, et l'AG incomplet et les sentiments persistants à l'égard de la commission au MPO constituent une source de préoccupation pour la section canadienne. La section canadienne est fermement convaincue que le fait de conserver une partie importante de l'AG au MPO est malavisé et mine la confiance.

Je vais céder la parole à M. Gaden pour qu'il fasse quelques dernières remarques.

M. Gaden : Merci.

En ce qui concerne les aspects de l'AG qui ont déjà été transférés à AMC — par exemple, le processus de nomination pour les commissaires canadiens —, nous avons constaté une amélioration immédiate et bienvenue. Ce fut un plaisir de travailler avec les fonctionnaires d'AMC. Ils ont été courtois et respectueux à notre égard. Ils nous ont tenus informés, mon personnel et moi, du processus de gestion du changement incomplet concernant l'AG. Ils ont travaillé fort pour utiliser la commission comme moyen pour améliorer les relations entre le Canada et les États-Unis. Il est clair qu'AMC et la commission travaillent bien ensemble.

Sénateurs, j'ai passé une grande partie de ma carrière — plus de 30 ans — à travailler à la commission. Je suis passionné par le poisson et par la valeur que la pêche apporte aux pêcheurs sportifs, commerciaux et autochtones. Mais surtout, j'admire la force de la convention qui, depuis plus de 70 ans, a réuni nos deux nations dans un esprit d'amitié et de collégialité pour préserver et protéger la pêche.

Le budget 2022 venait de promettre que l'engagement financier du gouvernement du Canada serait pleinement respecté pour la première fois depuis des décennies. Tout le monde était ravi que la commission soit entièrement financée par le Canada et les États-Unis. En 2022, comme M. McClinchey l'a mentionné, le MPO a encore une fois enfreint l'article IV et réaffecté une partie importante du budget de la commission à d'autres priorités. C'en était trop pour nos commissaires et, pour la première fois de notre histoire, une section a refusé de rencontrer l'autre. Sénateurs, ce fut le jour le plus sombre de ma carrière à la commission, et je ne veux pas qu'une telle situation se reproduise.

Dans le cadre de notre relation avec AMC, nous avons réussi à restaurer une grande partie de la bonne volonté perdue, mais l'échec de mettre pleinement en œuvre les changements structurels, comme la section canadienne et certains intervenants américains l'ont observé, rend la tâche d'AMC plus difficile et expose le Canada au risque de revenir aux pratiques passées qui nous ont menés là où nous étions.

I suggest this is a unique time in Canada-U.S. relations. We have been, and continue to be, a shining example of how mutually beneficial American and Canadian cooperation can be.

The easiest solution to the problems we have identified is to simply to transfer the entire MOG from DFO to GAC, as former prime minister Trudeau pledged. As an added benefit, this will cost the Government of Canada absolutely nothing.

In closing, our ask is simple: On behalf of the Canadian Section, we are asking you to press the Government of Canada to fully transition the commission's MOG and budget portfolio from DFO to GAC, as promised. That will honour the convention, preserve the work and verify the essential trust relationship. We look forward to working with GAC as a MOG source that is as interested in our success as the senators around this table seem to be.

Thank you so much. We look forward to your questions.

The Chair: Thank you both for your opening remarks.

Before we go to Senator Deacon, who will ask our first question, our witnesses have a document that we can distribute, but it is in English only. I'm not sure if we have enough for everybody. If we don't, they will provide more in short order. Is it okay with senators if we distribute as many of these as we have here today? If someone doesn't have it, we will pass it on. Is that alright? If we need translation, you can give me a call. Let me know which senator does not get one, just in case, and I will make sure that you do.

Senator Poirier: This is the letter they sent this week?

The Chair: No, this is a document.

Senator Poirier: So this is additional?

The Chair: Yes.

Senator Gerba: May I make a comment? Mr. Chair, can I just ask that, for the next meetings, we ask the witnesses to take time to translate all documents so that I can read them also, please?

The Chair: Yes, we will make sure of that.

Je dirais que c'est une période unique dans les relations entre le Canada et les États-Unis. Nous sommes, et continuons d'être, un parfait exemple de la coopération mutuellement bénéfique entre les États-Unis et le Canada.

La solution la plus facile aux problèmes que nous avons relevés est de simplement transférer l'entièreté de l'AG du MPO à AMC, comme l'ancien premier ministre Trudeau l'avait promis. De surcroît, cela ne coûtera rien au gouvernement du Canada.

Pour terminer, notre demande est simple : au nom de la section canadienne, nous vous demandons de faire pression sur le gouvernement du Canada pour qu'il transfère complètement l'AG de la commission et le portefeuille du budget du MPO à AMC, tel que promis. Cela honorera la convention, préservera le travail réalisé et confirmera la relation de confiance essentielle. Nous sommes impatients de travailler avec AMC en tant que source de l'AG, qui semble être aussi intéressé par notre réussite que les sénateurs autour de cette table.

Je vous remercie. Nous nous ferons un plaisir de répondre à vos questions.

Le président : Merci à vous deux de vos déclarations liminaires.

Avant de céder la parole au sénateur Deacon, qui posera la première question, nos témoins ont un document que nous pouvons distribuer, mais il est seulement en anglais. Je ne sais pas si nous avons suffisamment de copies pour tout le monde. Si nous n'en avons pas assez, nous en fournirons plus sous peu. Les sénateurs sont-ils d'accord pour que nous distribuions toutes les copies dont nous disposons aujourd'hui? Si quelqu'un n'en a pas, nous lui en passerons une. Cela vous convient-il? Si le document doit être traduit, vous pouvez m'appeler. Dites-moi quel sénateur n'a pas reçu de copie, au cas où, et je m'assurerai de lui en remettre une.

La sénatrice Poirier : C'est la lettre qu'ils ont envoyée cette semaine?

Le président : Non, c'est un document.

La sénatrice Poirier : C'est donc un document additionnel?

Le président : Oui.

La sénatrice Gerba : Puis-je faire une remarque? Monsieur le président, puis-je simplement demander que, pour les prochaines réunions, nous demandions aux témoins de prendre le temps de faire traduire tous les documents afin que je puisse également les lire, s'il vous plaît?

Le président : Oui, nous nous en assurerons.

We will need a few more copies since a few members are not here this evening. When we finish up, I will let you know how many we need.

Senator C. Deacon: I am really confused. We met with GAC, and I think we all felt comfortable that they knew the genesis of the problem. They knew the fact that \$70 million or \$75 million was arbitrarily withheld over about a 20-year period by DFO from the funds that had already been appropriated by the Government of Canada to the Great Lakes Fishery Commission through that department. Why it didn't go straight through to the GLFC is a detail I don't quite understand.

It doesn't seem to be a pattern. We can look at the amount that was arbitrarily withheld. It just seemed to be what DFO wanted to withhold for whatever reason. You are their customer; they work for you. Who made the decision? How did this change from when we last met to now? Where did that problem originate? I am flabbergasted.

Mr. Gaden: Thank you for the question.

We are flabbergasted as well. About a year ago, we were sitting here quite pleased with the decision of the government to move it over. We learned shortly after the hearing that that isn't what happened in its entirety —

Senator C. Deacon: — a sea lamprey bite my hand, just to really feel —

Mr. Gaden: In celebration. Yes, exactly.

I don't have an answer to the question, because we are not privy to why and the rationale behind that. However, it is our contention that, in order to solve the problem that got us into the mess that we were in, the move needs to be complete. It needs to be budget and MOG —

Senator C. Deacon: We asked GAC officials about that expressly and received very clear answers. Where do you think the decision was made? It must have been made at the PCO or at GAC, I would think. What happened?

Mr. Gaden: At the time this decision was made, we were not notified not only at the time but also of the rationale behind it. I actually have no idea. We have had some meetings with the PCO and PMO to discuss the matter since, and it's unclear exactly what the rationale behind that decision was. I'm afraid I don't have a good answer for you because we are as much in the dark as you. I will tell you that our Canadian Section firmly believes that, unless and until this is moved to GAC in its entirety, we are at grave risk of going back to where we were when —

Senator C. Deacon: There can be no trust.

Il nous faudrait quelques copies supplémentaires puisque quelques membres sont absents ce soir. Lorsque nous aurons terminé, je vous dirai combien il nous en faut.

Le sénateur C. Deacon : Je suis complètement dérouté. Nous avons rencontré des fonctionnaires d'AMC, et je pense qu'ils nous ont tous rassurés qu'ils comprenaient l'origine du problème. Ils savaient que 70 ou 75 millions de dollars avaient été arbitrairement retenus pendant environ 20 ans par le MPO sur les fonds qui avaient déjà été alloués par le gouvernement du Canada à la Commission des pêcheries des Grands Lacs par l'entremise du ministère. Je ne comprends pas très bien pourquoi ces fonds n'ont pas été directement versés à la CPGL.

Cela ne semble pas être une tendance. Nous pouvons examiner le montant qui a été arbitrairement retenu. Il semble simplement que le MPO voulait retenir ces fonds pour une raison quelconque. Vous êtes leur client; il travaille pour vous. Qui a pris la décision? Comment la situation a-t-elle évolué depuis notre dernière rencontre? D'où vient le problème? Je suis stupéfait.

M. Gaden : Merci de la question.

Nous sommes stupéfaits aussi. Il y a environ un an, nous étions assis ici, très satisfaits de la décision du gouvernement d'effectuer le transfert. Nous avons appris peu de temps après que le transfert ne s'est pas fait complètement...

Le sénateur C. Deacon : ... une lamproie marine me mord la main, pour vraiment sentir...

M. Gaden : En guise de célébration. Oui, exactement.

Je n'ai pas de réponse à la question, car nous ne sommes pas au courant des raisons et des motivations qui sous-tendent cette décision. Nous sommes toutefois d'avis que pour régler le problème qui nous a mis dans ce pétrin, le transfert doit être complet. Il faut que ce soit le budget et l'AG...

Le sénateur C. Deacon : Nous avons interrogé les fonctionnaires d'AMC à ce sujet et avons reçu des réponses très claires. D'après vous, où la décision a été prise? Elle a dû être prise au BCP ou à AMC, à mon avis. Que s'est-il passé?

M. Gaden : Au moment où la décision a été prise, nous n'avons pas été informés ni du moment ni des raisons qui la motivaient. Je n'en ai en fait aucune idée. Nous avons eu des rencontres avec le BCP et le Cabinet du premier ministre pour discuter de la question depuis, mais les raisons qui ont motivé cette décision restent floues. J'ai bien peur de ne pas avoir de réponse satisfaisante pour vous parce que nous sommes tout aussi dans l'ignorance que vous. Je peux vous dire que notre section canadienne croit fermement qu'à moins que cette responsabilité soit transférée intégralement à AMC, nous courons le risque sérieux de revenir là où nous étions quand...

Le sénateur C. Deacon : Il ne peut pas y avoir de confiance.

If you can remind me: We were told that there was an official at PCO who was very aware of the past challenges and understood why this needed to be moved in totality to GAC. There was assurance all round that that was going to be happening.

I can't believe there was a political decision made when so much else was going on in the Government of Canada and the change of government and whatever else. This must have been a bureaucratic decision that went against the political commitment of Prime Minister Trudeau before he left Parliament.

Mr. McClinchey: Any answer I give would be us supposing what it is, because we don't actually know.

Senator C. Deacon: I am just trying to get to where we can do our investigation.

Mr. McClinchey: We have been given a couple of reasons that may conflict with each other as to why it hasn't been done in its entirety. There has been discussion that has been shared with us verbally that there was a political decision made and then PCO discovered that such a change would not be in keeping with the Financial Administration Act. Then we had a communiqué from the then Prime Minister's office suggesting that it is, in fact, not the Financial Administration Act but perhaps it is the founding legislation of the Department of Foreign Affairs and International Trade Act. We did seek legal counsel to get some clarity. Again, I offer that we don't know exactly. We did meet with the PCO recently and asked that exact question: What is the reason? Can you please explain to us why the machinery has not been transferred fully? We are awaiting that answer. Hopefully, we will have an answer, but at this point, we can't give it to you other than say there have been a couple of reasons that have been expressed.

Our counsel would suggest that both of those reasons would be dispelled in the fact that — to give an example, there wouldn't be a problem with the founding legislation at the Department of Foreign Affairs because they are not running a program. They are administering a treaty in exactly the same way that the International Joint Commission treaty is managed through Global Affairs, as is the Roosevelt Campobello commission, and at no point, to my knowledge, did anyone suggest that GAC would need to have the authority to manage water levels. They are simply managing the treaty. If our activities are carried out under the guise of the treaty, then we would suggest the same would be the case.

As Dr. Gaden mentioned, we are in the dark as to the precise reason for the lack of change.

J'aimerais que vous me rappeliez une chose. On nous a dit qu'un fonctionnaire du BCP connaissait très bien les difficultés passées et comprenait pourquoi cette responsabilité devait être entièrement transférée à AMC. Tout le monde nous a assuré que ce transfert allait se faire.

Je ne peux pas croire qu'une décision politique a été prise alors que tant d'autres choses se passaient au gouvernement du Canada, avec le changement de gouvernement et tout le reste. Il doit s'agir d'une décision bureaucratique qui va à l'encontre de l'engagement politique pris par le premier ministre Trudeau avant de quitter le Parlement.

M. McClinchey : Toute réponse que je pourrais donner ne serait que supposition, car nous ne le savons pas vraiment.

Le sénateur C. Deacon : J'essaie simplement d'arriver là où nous pourrions mener notre enquête.

M. McClinchey : On nous a donné deux raisons, possiblement contradictoires, pour expliquer pourquoi cela n'a pas été fait dans son intégralité. Lors de discussions, nous avons appris qu'une décision politique avait été prise, puis le BCP aurait découvert qu'un tel changement n'était peut-être pas conforme à la Loi sur la gestion des finances publiques. Nous avons ensuite reçu du Bureau du premier ministre de l'époque un communiqué qui laissait entendre que le problème n'était pas lié à la Loi sur la gestion des finances publiques, mais possiblement au cadre législatif de la Loi sur le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. Nous avons fait appel à un conseiller juridique pour obtenir des éclaircissements. Je dirais encore une fois que nous ne savons pas exactement ce qu'il en est. Nous avons d'ailleurs posé la question lors d'une récente rencontre avec le BCP. « Pourquoi? Pouvez-vous nous expliquer pourquoi le transfert du mécanisme de gouvernance n'a pas été effectué dans son intégralité? » Nous attendons la réponse. Nous espérons avoir une réponse, mais pour le moment, tout ce que nous pouvons vous dire, c'est qu'on nous a donné deux raisons.

Selon notre conseiller juridique, ces deux raisons pourraient être démontées par le fait que... À titre d'exemple, la loi constitutive du ministère des Affaires étrangères ne poserait pas problème, étant donné que le ministère n'administre pas un programme. Il administre un traité exactement comme le traité de la Commission mixte internationale est géré par Affaires mondiales Canada, tout comme la Commission du parc international Roosevelt de Campobello. À ma connaissance, personne n'a jamais dit qu'Affaires mondiales Canada devrait avoir le pouvoir de gérer les niveaux d'eau. Le ministère gère simplement le traité. Si nos activités sont menées en vertu du traité, nous estimons que ce serait la même chose.

Comme M. Gaden l'a mentionné, nous ignorons totalement pourquoi exactement le changement n'a pas été fait.

Mr. Gaden: What is particularly puzzling to us is that with everyone we have met with, both on the bureaucratic and the political side, no one is making the case for keeping this as it is. In other words, it seems that everyone is as puzzled as you about why this strange divided MOG and budgeting is the way it is. If this committee were to ask these questions and try and get to the bottom of that, you might get the same answer. Maybe the conclusion would be that the simplest, no-cost solution to this would be to move it to GAC in its entirety.

Senator C. Deacon: I think that's what we all thought, those of us who were here, and this is new to the now-majority of this committee. When we met with the DFO finance folks — I know in seven years, I have never had a situation where I was more frustrated and, honestly, angry with the lack of factual-based, evidence-based answers that we were getting as to why this has occurred over 20 years. We got very clear answers from GAC that this whole thing was moving over, because we were very clear about our concerns. I am bafflegabbed.

The Chair: Some things change, and some things stay the same.

Senator Ravalia: Thank you, gentlemen, for being here.

I want to place on the record that I did raise this issue at the Foreign Affairs Committee with Minister LeBlanc, who was unaware that this was happening. He assured me that he and his officials would be reviewing this and that there would be a response coming forthwith. I have not had a response to date, but if and when that happens, I will assure you that we will be in touch with you, and members of the committee will be given that information as well.

Just to follow up, given this current turbulence, to what extent has the functionality been impacted? We read about the invasive carp and control and so on. If there is even subtle tension, does it actually impact the functionality of your current relationship?

Mr. Gaden: It certainly does, senator, and I appreciate the question.

The role of the Great Lakes Fishery Commission with commissioners from both countries is to try to transcend that so that challenges and changes in the relationship between the U.S. and Canada will be maintained, at least in the commission that we work with.

On the budgetary side of it, both Canada and the United States are actually meeting their funding obligations for the first time in decades with the Great Lakes Fishery Commission. I am pleased to say that in the United States, where the current administration is putting international organizations like ours under particular

M. Gaden : Ce qui est particulièrement déconcertant, pour nous, c'est que personne parmi les gens que nous avons rencontrés, tant chez les fonctionnaires que du côté politique, ne préconise le maintien du statu quo. Autrement dit, tout le monde semble aussi perplexe que vous quant aux raisons derrière cette étrange séparation du mécanisme de gouvernance et du budget. Le comité obtiendra peut-être la même réponse s'il décide de poser ces mêmes questions pour aller au fond des choses. La conclusion pourrait être que la solution la plus simple et la moins coûteuse serait le transfert complet à Affaires mondiales Canada.

Le sénateur C. Deacon : Je pense que c'est l'avis de tous ceux qui étaient présents, et c'est nouveau pour la majorité du comité. Je dois dire qu'en sept ans, je n'ai jamais été aussi frustré et, honnêtement, irrité par l'absence de réponses factuelles et fondées sur des preuves obtenues lors de notre rencontre avec les dirigeants des finances du MPO pour expliquer pourquoi cette situation a perduré pendant plus de 20 ans. Affaires mondiales Canada a clairement indiqué que le transfert devait être intégral, car nous avons clairement exprimé nos préoccupations. Je suis stupéfait.

Le président : Certaines choses changent, d'autres non.

Le sénateur Ravalia : Messieurs, je vous remercie de votre présence.

Je tiens à souligner que j'ai soulevé la question au Comité des affaires étrangères avec le ministre LeBlanc, qui n'était pas au courant de cette situation. Il m'a assuré qu'il examinerait la question avec les fonctionnaires et qu'une réponse suivrait dans les plus brefs délais. Je n'ai pas encore reçu de réponse, mais je vous assure que lorsque nous aurons une réponse, le cas échéant, nous communiquerons avec vous et les membres du comité recevront également ces renseignements.

Dans le même ordre d'idées, quelle incidence les perturbations actuelles ont-elles eue sur le fonctionnement? Nous avons lu au sujet des carpes envahissantes, les mesures de contrôle, etc. Une certaine tension, même subtile, peut-elle avoir une incidence sur le fonctionnement de votre relation actuelle?

M. Gaden : Sans aucun doute, sénateur. Je vous remercie de la question.

Le rôle de la Commission des pêcheries des Grands Lacs, avec les commissaires des deux pays, est d'essayer de transcender les défis et les changements afin de maintenir les relations entre les États-Unis et le Canada, du moins au sein de la commission avec laquelle nous travaillons.

Sur le plan budgétaire, tant le Canada que les États-Unis s'acquittent de leurs obligations de financement à l'égard de la Commission des pêcheries des Grands Lacs pour la première fois depuis des décennies. Je suis heureux de dire qu'aux États-Unis, où l'administration actuelle soumet les organismes

scrutiny, we did very well in the President's budget that he submitted, and Congress has provided full funding for the Great Lakes Fishery Commission. What that tells me is that both the administrations in Canada and the United States are strongly supporting this commission, and I think it is because of the work that we do day in and day out to create that working arrangement between the two countries that is so functional.

We had a bit of hiccup at the beginning of this administration where some of the personnel that we hired on the U.S. side to carry out lamprey control were in jeopardy because of the hiring issues that were going on and the hiring freezes, but we were able to demonstrate the value of the work that we do to the Great Lakes and the economy in both Canada and the United States and those positions were restored, and we carried on with the control season.

In summary, the funding is there from both countries meeting their obligations. The support is there. I like to believe that we do our jobs and we hold it together. In the purpose of the Great Lakes and managing that fishery, we are going to do our jobs. If I say so myself, we do it very well, and we try and keep that relationship strong.

Mr. McClinchey: It is also important to note that, as Dr. Gaden mentioned, we are working very well with Global Affairs Canada. That transition has been very positive and has allowed some of these challenges to be overcome.

The thing that I think our commissioners are most concerned about is the history of this has been a bit troubling, and the concern is that, right now, there are a lot of folks watching and things are working very well. How do we future-proof it to make sure that this vital service, the treaty mandate items that we are looking after — we deal with several items beyond lamprey control — how do we make certain that we never fall back and that never falls back into the behaviour that was there before and that we don't deal with these challenges again. The concern is really forward-looking as opposed to looking back. Even the GAC witnesses at the last hearing made a very clear statement that the change was being made and that there is good reason for that change. We want to make sure that the future is secure.

Senator Surette: Fortunately, we have members who were here prior to and know some of the story. I am new to the committee, and I am trying to understand fully what is going on. I think I fully understand what Senator Deacon was referring to. Why it didn't happen is not clear, but we will leave that the way it is.

Just so that I fully understand, this is just the last portion of the funding that you are waiting for from the Canadian government. If I read it properly, it is 31%, and the U.S. is 69% of just the lamprey control program. Is that correct? Which means that all

internationaux comme le nôtre à un examen particulièrement rigoureux, le budget présenté par le président nous a été très favorable, et le Congrès a accordé un financement complet à la Commission des pêcheries des Grands Lacs. J'en déduis que les administrations canadienne et américaine appuient fermement la commission, et je pense que cela découle du travail que nous accomplissons au quotidien pour établir cette collaboration très réussie entre les deux pays.

Il y a eu quelques accrocs au début du mandat de la nouvelle administration, car les postes aux États-Unis pour les effectifs du programme de lutte contre la lamproie étaient menacés en raison de problèmes de recrutement et d'un gel de l'embauche. Nous avons toutefois réussi à démontrer l'importance de notre travail pour les Grands Lacs et pour les économies canadienne et américaine. Ces postes ont été rétablis, ce qui nous a permis de reprendre les activités de lutte contre la lamproie pour la saison.

En résumé, les deux pays respectent leurs obligations de financement. Le soutien est là. J'aime à croire que nous faisons notre travail et que nous tenons le coup. Nous allons faire notre travail, dans l'intérêt des Grands Lacs et de la gestion de ces pêcheries. Permettez-moi de préciser que nous faisons très bien notre travail et que nous veillons à maintenir une solide relation.

M. McClinchey : Il importe aussi de souligner, comme M. Gaden l'a mentionné, que nous avons une excellente collaboration avec Affaires mondiales Canada. Cette transition a été très positive et nous a permis de surmonter certaines de ces difficultés.

À mon avis, la principale préoccupation de nos commissaires est le caractère troublant de l'évolution de la situation. La préoccupation, c'est que beaucoup de gens surveillent la situation en ce moment et que tout fonctionne très bien. Que pouvons-nous faire afin que cela continue à l'avenir et veiller à ce que ce service essentiel — les éléments du mandat qui nous a été confié par traité et qui ne se limitent pas au contrôle des lamproies — ne soit plus jamais aux prises avec les comportements et les défis que nous avons connus dans le passé? La préoccupation est vraiment liée à l'avenir plutôt qu'au passé. Lors de la dernière séance du comité, les représentants d'Affaires mondiales Canada ont même clairement indiqué que le changement est en cours et qu'il est justifié. Nous voulons assurer la pérennité de notre organisme.

Le sénateur Surette : Heureusement, certains d'entre nous étaient déjà membres du comité et connaissent une partie de l'histoire. Je suis nouveau au comité et j'essaie de bien comprendre ce qui se passe. Je pense avoir bien compris ce à quoi le sénateur Deacon faisait référence. Ce qui n'est pas clair, c'est pourquoi cela n'a pas été fait, mais restons-en là.

Juste pour m'assurer d'avoir bien compris, il s'agit uniquement de la dernière partie du financement que vous attendez du gouvernement canadien. D'après ce que je comprends, cela représente 31 %, et les États-Unis contribuent à

the other functionalities are working. The appointments to your commission and the other funding to operate the commission, that's all there. There is just this last piece missing?

Mr. Gaden: Thank you for the question, senator.

Mr. Chair, the senator is correct. The Great Lakes Fishery Commission receives an appropriation from Parliament to carry out the treaty, the Convention on Great Lakes Fisheries, and we do have many functions, lamprey control being one, and that is the largest part of our budget.

The problem we got into is that the whole portfolio in the past was held by DFO, and also the machinery of government part, in an agency that was not centred on the Canada-U.S. relationship but more on carrying out domestic programs. Since they had entire control over the budget, there was also a situation where the commissioners under the treaty had the authority to determine the program, but DFO was doing that because they had the money and they were determining what they would keep and what they would send on to us. They didn't request enough to fulfill all elements of the treaty anyway. That's why we needed to move it over to Global Affairs.

The problem where we land right now is that the move to Global Affairs Canada was only partial, and the portion of the budget that's still held by DFO is a significant portion and it still allows them to potentially make decisions on how that money is spent. Article IV is very clear that that's the commissioner's decision. If there's any chance that they can do that, then there's a violation of Article IV, and that's where we got into the Canada-U.S. tensions, chronic underfunding by Canada.

Our contention, the contention of the Canadian section, is the best way to do this is both budget and machinery of government to be in the one agency, Global Affairs Canada, which cares about the Canada-U.S. relationship.

Senator Surette: I think I understand that correctly now. When you say that it's not going to cost government anything, that means the money is already at DFO and just has to be transferred over. That's why it's not costing government anything?

Mr. Gaden: Yes, it wouldn't cost the government anything because they're currently making the required contribution to match what the United States is contributing from a budgetary perspective. It doesn't cost the government anything in effort or

hauteur de 69 % au programme de lutte contre la lamproie. Est-ce exact? Cela signifie que toutes les autres activités fonctionnent. Les nominations à la commission sont faites et le reste du financement de fonctionnement est là, de sorte qu'il ne manque que ce dernier élément. Est-ce exact?

M. Gaden : Je vous remercie pour votre question, sénateur.

Monsieur le président, le sénateur a raison. La Commission des pêcheries des Grands Lacs reçoit des crédits approuvés par le Parlement pour mettre en œuvre le traité, la Convention sur les pêcheries des Grands Lacs, et nous avons de nombreuses fonctions, dont la lutte contre la lamproie, qui représente le poste le plus important de notre budget.

Le problème, c'est que dans le passé, l'ensemble du portefeuille ainsi que le mécanisme de gouvernance relevaient du MPO, un ministère dont les activités ne sont pas axées sur les relations entre le Canada et les États-Unis, mais plutôt sur la mise en œuvre de programmes nationaux. Le ministère détenait le contrôle exclusif du budget, tandis que les commissaires avaient, en vertu du traité, le pouvoir de déterminer le programme. Or, c'était le MPO qui s'en chargeait, car c'est lui qui tenait les cordons de la bourse et prenait les décisions au sujet des activités à conserver sous sa responsabilité et des activités qui nous seraient confiées. Il n'en demandait pas assez pour respecter tous les éléments du traité de toute façon, d'où la nécessité de transférer cette responsabilité à Affaires mondiales Canada.

Le problème qui se pose actuellement, c'est que le transfert à Affaires mondiales Canada est seulement partiel, de sorte que le MPO conserve une importante partie du budget et peut donc toujours prendre des décisions sur la façon dont cet argent est dépensé. L'article IV stipule très clairement que ces décisions relèvent des commissaires. Si le ministère a cette possibilité, cela constitue une violation de l'article IV, et le sous-financement chronique de la part du Canada est à l'origine des tensions entre le Canada et les États-Unis.

Notre position — la position de la section canadienne —, c'est que la meilleure solution consiste à regrouper le budget et le mécanisme de gouvernance au sein d'un seul ministère, Affaires mondiales Canada, dont le mandat est axé sur les relations entre le Canada et les États-Unis.

Le sénateur Surette : Je pense que je comprends bien, maintenant. Lorsque vous dites que cela ne coûtera rien au gouvernement, cela signifie que le MPO a déjà ce financement et qu'il faudra simplement le transférer. Voilà pourquoi cela ne coûte rien au gouvernement, n'est-ce pas?

M. Gaden : Oui, cela ne coûterait rien au gouvernement, car du point de vue budgétaire, il verse actuellement la contribution requise, qui est égale à celle des États-Unis. Le transfert du mécanisme de gouvernance et du budget global à Affaires

goodwill or anything to move the entire machinery of government to Global Affairs and the entire budget to Global Affairs.

[Translation]

Senator Gerba: I'm fairly new to the committee. I understand that the change of governance is a serious problem and you would like to go back to Global Affairs Canada. To follow up on what Senator Deacon said, what should be done to make that happen? That is my first question. What can we do here at the committee to make that happen?

My second question concerns the summit held last weekend in Quebec City between the premiers and the governors of American states in the Great Lakes region. The summit emphasized the importance of stronger cross-border cooperation and the alignment of environmental policies. What impact did the summit have on your work? Were you involved in the summit?

[English]

Mr. Gaden: Thank you for the question, senator.

We had both our chairman and our vice-chairman attend that summit in Quebec this past weekend. You're right that it was a celebration of Canada-U.S. relations. I was not able to attend. Mr. McClinchey was there, so I can let him speak firsthand on that.

Something is very important to stress, and that is that for organizations like the Great Lakes Fishery Commission, it's our job to maintain that and, in this case, to manage the fisheries, to control invasive species, to do the science that we need to do, to serve as the foundation for decisions that are made throughout the Great Lakes Basin, and also to help do the day-to-day work of ensuring that the eight Great Lakes states and the Indigenous nations and the Province of Ontario work together. We always talk about Canada and the U.S. working together; in freshwater, it's also a subnational responsibility. We are charged as a binational commission of still helping all of the entities work together in a consensus-based way so that we're all marching in the same direction.

I did hear that summit this past weekend was quite a success, and maybe I'll turn to Mr. McClinchey, who was actually there. He had the fortune of being there, but I couldn't make it.

mondiales Canada ne coûte rien au gouvernement en efforts, en bonne volonté, etc.

[Français]

La sénatrice Gerba : Je suis aussi nouvelle à ce comité. Je comprends que le changement de tutelle est un sérieux problème et que vous souhaitez revenir au sein d'Affaires mondiales Canada. Pour donner suite à ce qu'a dit le sénateur Deacon, que faudrait-il faire pour que cela se réalise? C'est ma première question. Que peut-on faire ici, au comité, pour que cela se réalise?

Ma deuxième question concerne le sommet qui a eu lieu la fin de semaine dernière à Québec entre les premiers ministres et les gouverneurs des États américains et des Grands Lacs. Ce sommet a souligné justement l'importance d'une coopération transfrontalière renforcée et de l'harmonisation des politiques environnementales. Quel impact ce sommet a-t-il eu sur votre travail? Avez-vous été impliqué dans ce sommet?

[Traduction]

M. Gaden : Je vous remercie de la question, sénatrice.

Notre président et notre vice-président ont tous deux assisté au sommet qui a eu lieu à Québec la fin de semaine dernière. Vous avez raison de dire qu'il s'agissait d'une célébration des relations entre le Canada et les États-Unis. Je n'ai pas pu y assister. M. McClinchey était présent; je pourrai donc le laisser vous en parler lui-même.

Il est très important de souligner que des organismes comme la Commission des pêcheries des Grands Lacs ont le devoir de maintenir ces relations et, dans le cas présent, de gérer les pêcheries, de lutter contre les espèces envahissantes, de mener la recherche scientifique nécessaire, d'être à la base des décisions prises dans l'ensemble du bassin des Grands Lacs, en plus de contribuer aux activités quotidiennes visant à assurer la collaboration entre les huit États des Grands Lacs, les nations autochtones et la province de l'Ontario. On parle toujours de la collaboration entre le Canada et les États-Unis, mais dans le secteur de l'eau douce, c'est également une responsabilité infranationale. En tant que commission binationale, il nous incombe de continuer à aider les entités à travailler ensemble, dans un esprit de consensus, afin que nous allions tous dans la même direction.

D'après ce que j'ai entendu, le sommet de la fin de semaine dernière a été un franc succès. Je vais donner la parole à M. McClinchey, qui était présent. Il a eu la chance d'y aller, mais je n'en ai pas eu l'occasion.

Mr. McClinchey: I was there. It was a wonderful summit with a lot of positive information, but the cornerstone of what was discussed was that partnership element and that it's a sticks-in-a-bundle approach that we take.

I will say that for 70 years, the Great Lakes Fishery Commission has adopted that mantra. We are an organization of partnerships. If you read the treaty, you'll find very quickly that the treaty doesn't give us authority to demand things but rather give us the responsibility to cooperatively and on a voluntary and consensus basis secure things and to show folks that there is a better way of managing on an ecosystem-wide basis. That's at the heart of what we do, whether it's in our science program or the lamprey program and so on. This is why this particular problem is so damaging to the work we're doing, because it calls into question those relationships.

The senator asked the question directly: What can this body do? With that as context, I would hope this committee would understand that we would ask you to urge the government in the strongest possible terms to simply do what it said it would do, to make that change and to put right this governance. What we do is so reliant on clean, conflict-free, effective, efficient governance because then we can really work and concentrate on what is our primary responsibilities, things like cross-border collaboration, sea lamprey control and freshwater science perpetuation.

Senator Dhillon: I am also one of the newbies on this thing, and I wasn't told ahead of time that I needed to be bitten by a lamprey, so that's all news to me. That might have changed my decision.

I'm also trying to wrap my head around this. There's an order-in-council that was passed. You spoke about Article VI being misinterpreted. Maybe you can help me understand what part of that article is being misinterpreted.

Mr. Gaden: Thank you for the question, senator.

Article VI of the convention says — and I'm paraphrasing this — that the Great Lakes Fishery Commission is encouraged to work with existing agencies, public or private, in carrying out its duties whenever it's feasible to do so. The intent of that article by the people who wrote the treaty was to try their best not to create new bureaucracies or new agencies but rather to have the fishery commission use existing agencies in carrying out its programs. That means that the fishery commissioners have the discretion to determine who they choose to carry out its program.

In the United States, for example, in carrying out lamprey control, the Great Lakes Fishery Commission selected the U.S. Fish and Wildlife Service to do that; in carrying out part of its science mandate, they selected the U.S. Geological Survey. To

M. McClinchey : J'y étais. Ce fut un excellent sommet, riche en informations positives. L'aspect du partenariat et l'approche concertée que nous adoptons étaient au centre des discussions.

Je dirais que la Commission des pêcheries des Grands Lacs en a fait son mantra depuis 70 ans; nous sommes un organisme des partenariats. Si vous lisez le traité, vous constaterez rapidement qu'il ne nous donne pas le pouvoir d'exiger des choses, mais qu'il nous confère plutôt la responsabilité de faire les choses de manière coopérative, volontaire et consensuelle, et de montrer aux gens qu'il existe une meilleure façon de gérer les activités à l'échelle de l'écosystème. C'est au cœur de notre travail, que ce soit dans le cadre de notre programme scientifique, du programme de lutte contre la lamproie, etc. Voilà pourquoi ce problème particulier nuit tant à notre travail, car il remet en question ces relations.

La sénatrice a posé la question directement : que peut faire le comité? Dans ce contexte, j'espère que le comité comprendra notre demande, qui est d'exhorter le gouvernement, avec la plus grande fermeté, à simplement faire ce qu'il a promis de faire, à apporter ce changement et à corriger ce cadre de gouvernance. Nos activités dépendent fortement d'une gouvernance sans faille, sans conflit, efficace et efficiente. Cela nous permet de nous concentrer sur nos principales responsabilités, comme la collaboration transfrontalière, la lutte contre la lamproie marine et la préservation de la science de l'eau douce.

Le sénateur Dhillon : Je suis également nouveau ici, et on ne m'avait pas informé au préalable qu'il fallait se faire mordre par une lamproie. Je viens tout juste de l'apprendre. Cela aurait pu influencer ma décision.

J'essaie également de comprendre cette situation. Un décret a été promulgué. Vous avez évoqué une mauvaise interprétation de l'article VI. Vous pourriez peut-être m'aider à comprendre quelle partie de cet article a mal été interprétée.

M. Gaden : Je vous remercie pour la question, sénateur.

L'article VI de la convention stipule — et je paraphrase — que la Commission des pêcheries des Grands Lacs est encouragée à collaborer avec les organismes publics ou privés existants dans l'exercice de ses fonctions, lorsque possible. L'objet de cet article, tel que rédigé par les rédacteurs du traité, était d'éviter la création de nouvelles formalités administratives ou de nouveaux organismes, dans la mesure du possible, et d'inciter la commission des pêcheries à faire appel aux organismes existants pour la mise en œuvre de ses programmes. Cela signifie que les commissaires aux pêches ont le pouvoir discrétionnaire de décider qui sera chargé de cette mise en œuvre.

Aux États-Unis, par exemple, la Commission des pêcheries des Grands Lacs a choisi le Fish and Wildlife Service des États-Unis pour la lutte contre la lamproie, et l'U.S. Geological Survey pour une partie de son mandat scientifique. Pour la

carry out science, we selected and we work with universities throughout the Great Lakes Basin. We work with the U.S. Army Corps of Engineers on infrastructure, and I could go on, just myriad numbers of agencies in the United States, and the same in Canada, universities and other agencies as necessary.

The commission selected the Department of Fisheries and Oceans, pursuant to Article VI, to carry out the sea lamprey control program, and they've done a tremendous job in doing that. I'm extremely proud of the people at DFO who do the field work. They do it with great skill. They saved the Great Lakes fishery, and they're great to work with.

The problem is that DFO over time misinterpreted Article VI to say that the fishery commission must select them to carry out lamprey control because of the fact that DFO confused it with its domestic mandate to carry out other programs. That metastasized over time when they got the budget as well. Now, both the contractor and the contractee were the same, and that is what led to that deficit in contributions over time.

When you couple that with Article IV of the convention, which says that the commissioners determine the program — nobody else — the commissioners determine that. DFO thinks they had the right to carry that out under Article VI and they had the budget to do it, and they were making decisions that were commissioner decision, and the money that parliament allocated for the commission was not used for the commission's program.

Senator Dhillon: From what I've understood from my friends here, this was all talked about last year. That was exactly the issue that you were trying to get at. I guess I'm back to that space and that confusion around it. Did GAC ultimately relinquish their responsibility, or did DFO usurp that power and go back to how things were in the past?

Mr. Gaden: That's a great question, senator. We're not sure. This was several decades ago when the original sin occurred, when DFO acquired the full portfolio, both the machinery of government and the budget part of it.

More recently, about a year ago — again, before this committee, you're exactly right — we came before you, and we were very pleased with the government's announcement to move it over to GAC entirely. In the defence of the witnesses that you had from GAC — and DFO, for that matter — everybody thought that that's exactly what was going to happen. It was only several weeks after the hearing of about a year ago when we

recherche scientifique, nous collaborons avec diverses universités choisies dans l'ensemble du bassin des Grands Lacs. Pour les infrastructures, nous travaillons avec le Corps of Engineers de l'armée américaine. Je pourrais continuer longtemps. Nous travaillons avec une multitude d'organismes aux États-Unis ainsi qu'au Canada, ainsi qu'avec des universités et d'autres agences au besoin.

La commission a choisi le ministère des Pêches et des Océans, conformément à l'article VI, pour mettre en œuvre le Programme de lutte contre la lamproie marine, et il réalise un excellent travail. Je suis extrêmement fier des employés du MPO qui effectuent le travail sur le terrain. Ils sont très compétents. Ils ont sauvé la pêche dans les Grands Lacs, et c'est un plaisir de travailler avec eux.

Le problème est que, au fil du temps, le MPO a mal interprété l'article VI en affirmant que la commission des pêcheries devait le sélectionner pour contrôler la population de lamproies. En effet, le MPO a confondu l'article VI avec son mandat national qui prévoit l'exécution d'autres programmes. La situation s'est aggravée lorsque, par la suite, le ministère a également obtenu le budget : à ce moment-là, il est devenu à la fois l'autorité octroyant le contrat et l'exécutant du contrat, ce qui a entraîné un déficit de contributions au fil du temps.

Par ailleurs, l'article IV de la convention stipule que les commissaires — et personne d'autre — déterminent le programme. La décision revient aux commissaires. Le MPO estime qu'il avait le droit de mener le programme en vertu de l'article VI et il disposait du budget nécessaire pour le faire. Il a pris des décisions qui relevaient des commissaires, et les fonds alloués à la commission par le Parlement n'ont pas été utilisés pour le programme de la commission.

Le sénateur Dhillon : D'après ce que mes collègues ici présents ont dit, toute cette question a été discutée l'an dernier — c'était précisément le problème que vous essayiez de régler. J'ai l'impression de faire un retour dans le temps et de me replonger dans la même confusion : AMC a-t-il renoncé à sa responsabilité, ou le MPO a-t-il usurpé ce pouvoir et a-t-il recréé la situation antérieure?

M. Gaden : C'est une excellente question, sénateur. Nous n'en sommes pas certains. L'erreur à l'origine du problème a été commise il y a plusieurs décennies, lorsque le MPO a acquis l'ensemble du portefeuille — tant les rouages administratifs que les fonds s'y rattachant.

Plus récemment, il y a environ un an — toujours devant ce comité, comme vous le disiez à juste titre —, nous avons comparu devant vous et nous étions très satisfaits de l'annonce du gouvernement de transférer entièrement cette responsabilité à AMC. Je précise que les témoins d'AMC — et du MPO, d'ailleurs — que vous avez reçus pensaient eux aussi que c'était exactement ce qui se produirait. Ce n'est que plusieurs semaines

learned that's not what happened. I think the people at Global Affairs were as surprised as we were to learn that.

We were extremely disappointed because we were under the impression that this move was going to happen in its entirety. It would have solved the problem of both the machinery of government and the budgeting. We're left now in this very strange limbo where DFO and GAC need to contort themselves around some sort of governance arrangement that resembles one of those Rube Goldberg contraptions just to ensure we get our money and the convention is carried out. We come before the committee to say that the simplest solution is to move the entire portfolio, budget and all, to Global Affairs Canada so our commissioners can get on with their work in carrying out the convention as intended.

Senator Dhillon: That's what the order-in-council did.

Mr. Gaden: So we were led to believe, yes.

To answer your question and to continue on with Senator Deacon's first question, we just don't know why it didn't happen in its entirety. With everyone that we talked to, nobody is able to give us an answer about why the current situation is a good thing.

Mr. McClinchey: If I may add, I think it's important to note, as Dr. Gaden pointed out, that we're not talking about bad people. That's not what this is about.

The work that was done prior to the commission was being done kind of independently by all of the eight Great Lakes states, the Province of Ontario and all the other folks and agencies that were involved, but it was being done in a way that history has now dubbed divided governance. Everybody was trying to do their best, but nobody was coordinating, nobody was talking to each other and nobody was being informed. The commission's strength and the success that we've brought to the table is that we can facilitate and have facilitated a process that didn't exist anywhere else. Basically, everybody came to realize we're all in the same boat, so let's start rowing in the same direction. That's what took place, and success followed.

I'm not suggesting that anyone is saying this will happen, but if we were to take away that coordinating function — because the part that DFO is doing is one piece of a much larger puzzle. That's why this isn't about us saying we want that from a semantics perspective. We want it because it's the piece that allows us to see the whole picture and move those things, whether it's designing the Sea Lamprey Control Program based on science — we have to fight lamprey where they are. We can't guess and suppose; we have to use science. We have to set

après la réunion d'il y a environ un an que nous avons appris qu'il n'en était rien. Je pense que le personnel d'Affaires mondiales était aussi surpris que nous de l'apprendre.

Nous avons été extrêmement déçus, car nous avions l'impression que ce transfert allait s'opérer dans son intégralité. Il aurait résolu à la fois le problème des rouages administratifs et du budget. Nous nous retrouvons maintenant dans une situation très étrange : à cause d'une entente de gouvernance qui semble tout droit sortie de l'imagination de Rube Goldberg, le MPO et AMC doivent faire des pieds et des mains juste pour s'assurer que nous obtenions notre argent et que la convention soit respectée. Nous nous présentons devant le comité pour dire que la solution la plus simple consiste à transférer l'ensemble du portefeuille — le budget et tout le reste — à Affaires mondiales Canada afin que nos commissaires puissent poursuivre leur travail et mettre en œuvre la convention comme prévu.

Le sénateur Dhillon : C'est ce que l'arrêté ministériel a fait.

M. Gaden : C'est ce que nous avons été portés à croire.

Pour répondre à votre question et pour revenir à la première question du sénateur Deacon, nous ne savons tout simplement pas pourquoi le transfert ne s'est pas produit dans son intégralité. Parmi tous les intervenants à qui nous avons parlé, personne n'est en mesure de nous dire en quoi la situation actuelle est bénéfique.

M. McClinchey : Si je peux me permettre d'ajouter un élément, je pense qu'il est important de noter, comme l'a souligné le M. Gaden, que nous ne parlons pas ici de personnes mal intentionnées. Là n'est pas le problème.

Avant la création de la commission, les huit États des Grands Lacs — la province de l'Ontario et tous les autres intervenants et organisations impliqués — travaillaient chacun de leur côté : c'était ce que l'on appelle aujourd'hui une gouvernance divisée. Tout le monde essayait de faire de son mieux, mais personne ne coordonnait les efforts, personne ne communiquait avec les autres et personne n'était informé. La force de la commission et les bons coups que nous avons générés résident dans le fait que nous pouvons coordonner et avons coordonné un processus qui n'existait nulle part ailleurs. En gros, tout le monde a pris conscience que nous étions tous dans le même bateau et qu'il fallait donc ramer dans la même direction. C'est ce qui s'est passé, et nous avons obtenu des résultats positifs.

Je ne veux pas laisser entendre que cela va se produire, mais si nous retirions ce rôle de coordination... En effet, le rôle que joue le MPO n'est qu'une pièce d'un casse-tête beaucoup plus vaste. Nous ne disons pas que nous voulons ce changement pour le simple plaisir d'apporter un changement. Nous le voulons parce que c'est l'élément qui nous permet d'avoir une vue d'ensemble et de faire avancer le dossier, par exemple en concevant le Programme de lutte contre la lamproie marine sur une base scientifique; en effet, nous devons contrôler la lamproie là où

environmental priorities with the lake committees, all of those bits to the program, and that requires coordination. We can't fall back. The Canadian Section is genuinely worried that if this is allowed to continue — and that future-proofing is not assured — then at some point we'll simply fall back into the behaviour that led to the divided governance and lack of success on the Great Lakes in the first place.

Senator Dhillon: Thank you.

Senator Boudreau: I'm another new member of the committee, so I'm trying to wrap my head around it like everybody else. I understand the crux of the issue and of your request here this evening, the impact that this lack of transferring 100% is having on the work of the commission and the convention and all that. I'm just trying to wrap my head around who manages the actual boots on the ground that look after the day-to-day operations of the Sea Lamprey Control Program? Who physically does this on a daily basis? Are they employees of DFO? Are they employees of the commission? Are they private contractors? Who is doing this work? I'm still trying to understand the reasoning. Someone at DFO has a reason that they're holding back this money. Is it because it's their share of the work that they're doing, or is it just because they're putting this money somewhere else and don't want to release it to the commission? I'm trying to get a better sense of that, please.

Mr. Gaden: Thank you for the question.

The Great Lakes Fishery Commission, under the Convention on Great Lakes Fisheries, has the responsibility to carry out the Sea Lamprey Control Program. As I answered earlier, Article VI says that, if it's feasible, choose an existing agency to do that.

The Great Lakes Fishery Commission actively manages the formulation of the Sea Lamprey Control Program. We facilitate deciding where sea lamprey control is to take place — in other words, in which streams. We facilitate a process that gets people out in the field to do the assessment work and the work that is needed to determine which streams to treat and maybe where to put a physical barrier. In the United States, the U.S. Fish and Wildlife Service is the boots-on-the-ground part. In Canada, it's the Department of Fisheries and Oceans.

What's important as well is these two agencies, through our facilitation and the active management of that, work together to create a binational, border-blind Sea Lamprey Control Program that looks after the whole Great Lakes Basin, not just, say, Canada's portion or even Michigan's portion of that. That's where we got ourselves into trouble before the treaty. Each

elle se trouve. Nous ne pouvons pas jouer aux devinettes et nous lancer en conjectures; nous devons nous appuyer sur la science. Nous devons établir des priorités environnementales avec les comités des lacs et tenir compte de tous les éléments du programme, ce qui nécessite une coordination. Nous ne pouvons pas revenir en arrière. La Section du Canada craint sincèrement que, si cette situation perdure — et que la pérennité n'est pas assurée —, nous renouions à un moment donné avec le comportement qui a mené à la gouvernance divisée et à l'échec des Grands Lacs.

Le sénateur Dhillon : Merci.

Le sénateur Boudreau : Je suis moi aussi un nouveau membre du comité, alors, comme tout le monde, j'essaie de comprendre la situation. Je comprends le nœud du problème et votre demande ici ce soir; je saisis l'effet que ce transfert incomplet a sur le travail de la commission, sur la convention et tout le reste. J'essaie simplement de comprendre qui gère les opérations sur le terrain du Programme de lutte contre la lamproie marine. Qui s'en charge concrètement au quotidien? Des employés du MPO? Des employés de la commission? Des sous-traitants du secteur privé? Qui effectue ce travail? J'essaie toujours de comprendre le raisonnement. Quelqu'un au MPO a une raison de conserver cet argent. Est-ce parce que c'est ce qui revient au MPO pour la part du travail qu'il effectue, ou est-ce simplement parce que le ministère place cet argent ailleurs et ne veut pas le remettre à la commission? J'aimerais mieux comprendre cet élément.

M. Gaden : Je vous remercie de la question.

La Commission des pêcheries des Grands Lacs, en vertu de la Convention en matière de pêche dans les Grands Lacs, est chargée de mettre en œuvre le Programme de lutte contre la lamproie marine. Comme je l'ai déjà dit, l'article VI stipule que, si faire se peut, il faut recourir à un organisme existant pour ce faire.

La Commission des pêcheries dans les Grands Lacs gère activement l'élaboration du Programme de lutte contre la lamproie marine. Nous contribuons à déterminer où le contrôle des populations de lamproies marines doit être mené, c'est-à-dire dans quels cours d'eau. Nous coordonnons un processus qui affecte du personnel sur le terrain pour effectuer le travail d'évaluation et les étapes permettant de déterminer quels cours d'eau traiter et, éventuellement, où installer une barrière physique. Aux États-Unis, le U.S. Fish and Wildlife Service se charge du volet sur le terrain; au Canada, c'est le ministère des Pêches et des Océans.

Il importe également de mentionner que ces deux organisations, grâce à notre coordination et à notre gestion active du dossier, coopèrent pour créer un programme binational de lutte contre la lamproie marine qui ne tient pas compte des frontières et qui couvre l'ensemble du bassin des Grands Lacs — et pas seulement, par exemple, la partie canadienne ou même la

jurisdiction was trying to do its own thing, and the sum of the parts did not lead to success there. That's why they put it in a binational commission where we can very easily move resources around. If we need to do more in Canada, we would be able to do more in Canada just because of the way the lampreys are this year. If we need to do more in the United States, the Canadian crews can come over and assist the Fish and Wildlife Service to do it. It needed to be a binational program because, if it wasn't, each of the jurisdictions doing its own thing would never lead to success, and that's why the Fishery Commission does what it does.

If we decided tomorrow that it would be more efficient or more feasible to have somebody else carry out lamprey control, our commissioners have the authority to make that decision.

Senator Boudreau: That's the point I'm getting at. I understand. If tomorrow the commission wanted to make that decision, they have the power to do so, but if it's currently DFO doing that physical work on the ground, on the water, wherever this gets done, are they just advocating for their costs for the service that they're providing?

Mr. Gaden: That's correct, yes. In our assessment, if the commission were to make that decision tomorrow, yet the money was held in that agency potentially at the discretion of the people in that agency, it would make it very difficult, if not impossible, for our commissioners to make that decision.

Also, the violation of Article IV of the treaty, which is where the commissioners determine the program — in other words, the expenditure of the funds that are provided by Canada and the United States — it makes it even more difficult for our commissioners to do that if the money is held by that department.

As Mr. McClinchey said, history matters, and that's exactly what happened. That's what got us into the mess in the first place. The easiest thing to do is to stay true to the treaty, give the commissioners the authority to formulate and implement the program as intended — and, by the way, that has been successful over many decades. We don't want to go back to where there was underfunding, a lack of meeting the commitments and some pretty serious tension between the two sections because of that.

Mr. McClinchey: There is a nuance as well that's worth mentioning. The work being done by any of the service providers — U.S. Fish and Wildlife Service, DFO, whomever — is covered, for the most part, by contract, by an MLA. In the documents passed around, you'll see the top sheet of that contract. This is an agreement that our executive secretary negotiates with the department each year. It includes a work

partie du Michigan. C'est à cet égard que des difficultés se dressaient avant la signature du traité. Chaque administration essayait de faire cavalier seul, et la somme des efforts ne donnait pas le résultat escompté. C'est pourquoi une commission binationale a été créée pour permettre un transfert très aisé de ressources. Si nous devons assurer une plus forte présence au Canada en raison de la situation des lamproies cette année, nous pouvons le faire. Si nous devons être plus actifs aux États-Unis, les équipes canadiennes peuvent prêter main-forte au Fish and Wildlife Service. Le programme devait être binational, car nos efforts seraient infructueux si chacune des administrations agissait seule. Voilà la raison d'être de la Commission des pêcheries.

Si nous jugions demain matin qu'il serait plus efficace ou plus commode de confier la lutte contre les lamproies à une autre organisation, nos commissaires auraient le pouvoir d'en décider ainsi.

Le sénateur Boudreau : C'est exactement là où je veux en venir. Je comprends. Si la commission voulait prendre cette décision demain matin, elle en aurait le pouvoir. Or, si c'est actuellement le MPO qui effectue le travail concret sur le terrain — sur l'eau, ou ailleurs —, ne fait-il que réclamer les fonds pour le service qu'il fournit?

M. Gaden : C'est exact, oui. Selon notre analyse de la situation, si la commission devait prendre cette décision demain matin, mais que l'argent était entre les mains du MPO — potentiellement à la discrétion de son personnel —, il serait très difficile, voire impossible, pour nos commissaires de prendre cette décision.

De plus, la violation de l'article IV du traité, qui prévoit que les commissaires établissent le programme — en d'autres termes, l'utilisation des fonds versés par le Canada et les États-Unis... Il devient d'autant plus difficile pour nos commissaires d'établir le programme si le MPO détient l'argent.

Comme l'a dit M. McClinchey, le passé importe, et c'est exactement ce qui s'est passé. C'est ce qui a causé ce pétrin au départ. La voie la plus simple à prendre est de respecter le traité et de donner aux commissaires le pouvoir d'élaborer et de mettre en œuvre le programme comme prévu — ce qui, soit dit en passant, fonctionne bien depuis de nombreuses décennies. Nous ne voulons pas revenir à une situation de sous-financement, de non-respect des engagements et de tensions assez graves entre les sections des deux pays à cause de ce type de fonctionnement.

M. McClinchey : Une nuance mérite aussi d'être apportée. Le travail effectué par l'un ou l'autre des fournisseurs de services — le U.S. Fish and Wildlife Service, le MPO, ou toute autre organisation — est régi, pour l'essentiel, par un contrat, par un accord de coopération. Dans les documents qui vous ont été distribués, vous trouverez la première page de ce contrat. Il s'agit d'un accord que notre secrétaire exécutif négocie chaque année

plan. It includes full costing. It includes all of those kinds of things, the resources that are required. This isn't a willy-nilly approach. It's a structured approach that is the end result of a process that takes several months to complete.

Sea lamprey control ends for the 2025 season later this month or early next month, depending on some weather conditions. The process of designing the 2026 program begins immediately so that, by late winter or early spring, the executive secretary on behalf of the commissioners and the department can sign that agreement and get ready to deploy. Nobody is doing the work off on their own. It is being overseen through those contractual relationships.

The challenge here is that Article VI says that is the commission's responsibility, and this is a sizeable chunk. Sea lamprey control is a sizeable part of the commission's operations, so the current arrangement where a portion of the budget remains in the reference levels of DFO is basically setting up a system that presupposes who the service provider would be when that's not what the convention says, and that's really the crux of what we're beginning to address here.

Senator Poirier: Thank you for being here.

I'm not new to the Fisheries and Oceans Committee, but I'm new after quite a few years off Fisheries and Oceans and am back for the first time today. Like everybody else, I'm trying to understand, and I appreciate the questions and answers we've gotten.

From my understanding of the information that I received, as of October 2024, the transfer of the responsibility was given to Global Affairs Canada, or GAC, and not more than two months later, in December, the commission finds out that GAC is not going to be getting the complete money and DFO got it, so obviously something happened in those two months. Who made that decision? How did it happen? Why are you not getting answers? Obviously, it's because DFO doesn't want to give it over, or is it somebody else? Who made the decision to give it to you, and who made the decision to tell you that you can't get it?

Mr. Gaden: I thank the senator for that question.

We don't know ultimately why that decision was made. We have discussed it with the Prime Minister's Office and the Privy Council Office, we've discussed it with elected officials and we've discussed with bureaucrats in the agencies. The answers we've received, as Mr. McClinchey noted, were varied in the rationale behind it, but none of it made sense. Nobody we talked to is advocating or making the case for keeping this divided arrangement going. Everyone we talked to acknowledges that the

avec le ministère et qui comprend un plan de travail et l'ensemble des coûts. Il comprend tous ces éléments, y compris les ressources nécessaires. Il ne s'agit pas d'une approche approximative, mais bien d'une approche structurée qui est l'aboutissement d'un processus s'échelonnant sur plusieurs mois.

Pour la saison de 2025, la lutte contre la lamproie marine prendra fin à la fin du mois ou au début du mois prochain, en fonction des conditions météorologiques. Le processus d'élaboration du programme de 2026 commence dès maintenant afin que, à la fin de l'hiver ou au début du printemps, le secrétaire exécutif, au nom des commissaires et du ministère, puisse signer cet accord et se préparer à le mettre en œuvre. Personne ne travaille seul de son côté. Tout est régi par ces relations contractuelles.

Le problème ici est que l'article VI stipule que cette responsabilité incombe à la commission, et cette responsabilité n'est pas négligeable. La lutte contre la lamproie marine représente une part importante des activités de la commission. Or, dans l'entente actuelle, le fait qu'une partie du budget reste dans les niveaux de référence du MPO revient essentiellement à mettre en place un système qui prédétermine le prestataire de services, alors que ce n'est pas ce que prévoit la convention. Voilà le cœur du problème que nous commençons à aborder.

La sénatrice Poirier : Je vous remercie de votre présence.

Je ne suis pas nouvelle au Comité des pêches et des océans, mais je suis nouvelle après plusieurs années d'absence. Je suis de retour pour la première fois aujourd'hui. À l'instar de mes collègues, j'essaie de comprendre le dossier, et les questions et réponses que nous avons entendues me sont utiles.

D'après ce que je comprends des informations qui m'ont été communiquées, en octobre 2024, la responsabilité a été transférée à Affaires mondiales Canada, ou AMC. Puis, moins de deux mois plus tard, en décembre, la commission a appris qu'AMC n'allait pas recevoir la totalité des fonds et que c'était le MPO qui les avait obtenus. Manifestement, quelque chose s'est passé pendant ces deux mois. Qui a pris cette décision? Comment cela s'est-il produit? Pourquoi n'obtenez-vous pas de réponses? Évidemment, c'est parce que le MPO ne veut pas vous donner les fonds, à moins que ce ne soit quelqu'un d'autre? Qui a décidé que vous deviez recevoir les fonds, et qui a décidé de vous dire que vous ne pouviez pas les obtenir?

M. Gaden : Je remercie la sénatrice de la question.

Nous ne saurions vous dire exactement pourquoi cette décision a été prise. Nous en avons discuté avec le Cabinet du premier ministre et le Bureau du Conseil privé, nous en avons discuté avec des élus et nous en avons discuté avec des fonctionnaires des organisations. Comme l'a fait remarquer M. McClinchey, on nous a donné des raisons divergentes pour motiver cette décision, mais aucune n'était logique. Aucune des personnes avec qui nous avons discuté ne préconise ou ne justifie le

best solution is the simplest solution, and that is to move the entire portfolio over to Global Affairs Canada. But as for why it happened, we don't know.

I will say that a year ago, during this committee's hearings, several of the senators asked questions about whether I, as the executive secretary of the Great Lakes Fishery Commission, and the Canadian Section members were being kept informed about how the move was going. In other words, we were very concerned that decisions would be made without taking our interests and our needs into account. I am happy to report that Global Affairs has been very good about communications and about keeping us informed about this. They were as surprised as we were about the fact that the whole machinery and the budget were not moved over. But as for why that's the case, none of us have received a good answer for that, and I would respectfully urge the committee to be asking those questions of the powers that be, because we'd like to know as much as you do.

Senator Poirier: Where do you recommend we start? Who do we start with if nobody wants to give any answers, guidance or explanation? Where do we start?

Mr. McClinchey: Thank you for the question. I'll start with what we know and build to the answer.

What we know is that in September of last year, 2024 — and it's in the blue document — there was a letter that came to our commissioners, Canadian and U.S., from the Minister of Foreign Affairs saying that this change would occur. After that, there were letters circulated, for example, signed by both the Minister of Fisheries and the Minister of Foreign Affairs to the House Standing Committee on Fisheries and Oceans and the House Standing Committee on Foreign Affairs and International Trade saying the change would occur. Our commissioners were briefed in person by Global Affairs officials, as was this committee. The point of all of that is that it was made very clear to the commission and to all who had weighed in on that subject that the change was coming, and the wording used here at this committee was — don't quote me on this — the machinery of government would be fully transitioned to Global Affairs. We were told then that officials, and this is verbal, both at Global Affairs and DFO were, in earnest, working on making that happen.

At some point, they were told that they had to come up with a different strategy. Now, as Dr. Gaden has suggested, we don't know specifically who did that. However, when you ask the question, "Who made the decision to make the change?" we were advised it was made by order-in-council, so by cabinet. To be clear, I don't know, but there are only so many sources that could then make some decisions to go in a different direction.

maintien de cette entente divisée. Toutes reconnaissent que la meilleure solution est la plus simple : transférer l'ensemble du portefeuille à Affaires mondiales Canada. Mais nous ne savons pas pourquoi un tel revirement de situation s'est produit.

Je dirai que, il y a un an, lors des réunions de ce comité, plusieurs sénateurs ont demandé si les membres de la Section du Canada et moi — en tant que secrétaire exécutif de la Commission des pêcheries dans les Grands Lacs — étions tenus informés des étapes du transfert. En d'autres termes, certains s'inquiétaient vivement que des décisions puissent être prises sans tenir compte de nos intérêts et de nos besoins. Je suis heureux d'annoncer qu'Affaires mondiales a très bien communiqué avec nous et nous a tenus au fait du transfert. Son personnel a été aussi surpris que nous d'apprendre que l'ensemble des rouages administratifs et du budget n'ont pas été transférés. Mais quant à savoir pourquoi il en est ainsi, aucun d'entre nous n'a reçu de réponse satisfaisante, et je prie respectueusement le comité de poser ces questions aux autorités compétentes, car nous aimerions le savoir autant que vous.

La sénatrice Poirier : Par où nous recommandez-vous de débiter? À qui devons-nous nous adresser en premier si personne ne veut donner de réponses, de conseils ou d'explications? Par où commencer?

M. McClinchey : Je vous remercie pour votre question. Je vais commencer par ce que nous savons pour en venir à ma réponse.

Ce que nous savons, c'est qu'en septembre 2024 — et cela se trouve dans le document bleu —, la ministre des Affaires étrangères a envoyé une lettre à nos commissaires, du Canada et des États-Unis, annonçant ce changement. Par la suite, d'autres lettres de la ministre des Pêches et de la ministre des Affaires étrangères expliquant ce changement ont été transmises au Comité des pêches et des océans et au Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international de la Chambre des communes. Nos commissaires ont assisté à une séance d'information donnée par les représentants d'Affaires mondiales, tout comme les membres du comité. Là où je veux en venir avec tout cela, c'est que l'on a expliqué très clairement à la Commission et à tous ceux qui avaient pris part à la discussion sur le sujet que le changement allait être mis en œuvre. On a dit ici en comité que la machinerie du gouvernement serait entièrement transférée à Affaires mondiales. On nous a dit que les représentants d'Affaires mondiales et de Pêches et Océans travaillaient en ce sens.

À un certain point, on a dit qu'il fallait trouver une nouvelle stratégie. Comme l'a fait valoir M. Gaden, on ne sait pas exactement qui était responsable de cette décision. Toutefois, lorsque nous avons posé la question, on nous a dit que la décision avait été prise par décret, et donc par le cabinet. Je tiens à préciser que je n'en suis pas certain, mais il n'y a que quelques sources qui pourraient prendre de telles décisions.

We did hypothesize, if I can say that, that perhaps PCO had a concern or had a rationale. We don't know that, but we did meet with PCO a couple weeks ago and simply asked them the question. We're awaiting their answer. It was only two weeks ago. We did ask the question. We're currently proceeding on the premise there's something in the machinery of government directorate at PCO that we need to sort out, and the first question is that we'd like to better understand the nature of the problem. The two possible problems that we've been told are at play are both ones that our counsel advised are not insurmountable. These can be dealt with, but until we know for sure, we can't address the problem. We're in the dark.

Senator Poirier: Have you contacted or tried to meet with the fisheries committee on the House side?

Mr. McClinchey: I believe it was the spring of last year — I may be wrong on the date there — the Standing Committee on Fisheries and Oceans in the previous parliament did a study on the subject and released a report where they made a number of recommendations. At the heart of it, they suggested the change we made. We had many conversations with the members of that committee but have not yet been able to reengage the new committee.

Senator Poirier: Since you've been told you're not getting all the money and part of it is going to DFO, you've not met with —

Mr. McClinchey: We've met with individual members, but not the committee formally.

Senator Poirier: Thank you.

Senator Prosper: Thank you both for coming. I'm part of the majority here, being a new senator sitting in this great committee, so I'm happy to be here.

I probably know the answer to this question, but I appreciate the questions and answers being provided and this unique situation you find yourself in, which seems to be on the Canadian side of the ledger here. I can only imagine what it takes when you're trying to develop a relationship with another country and with multiple stakeholders and players to make this fully operational and functional and actually work.

What I'm thinking is that, within the convention or the treaty itself, there's no mechanism within that document that you can rely on. I imagine it would have been relied on to try to get you where you need to go. Is that the case?

Mr. McClinchey: Correct.

Senator Prosper: I figured that. I just feel for the situation you're in.

Nous avons supposé, si je puis dire, que le BCP avait des préoccupations ou une justification à cet égard. Nous n'en étions pas certains, mais nous avons rencontré les représentants du Bureau il y a quelques semaines et nous leur avons posé la question, tout simplement. Nous attendons la réponse. Nous les avons rencontrés il y a deux semaines seulement. Nous supposons donc qu'il y a quelque chose avec la mécanique de l'appareil gouvernemental du BCP que nous devons éclaircir, et nous aimerions mieux comprendre la nature du problème. Nos conseillers nous ont dit que les deux problèmes qui pourraient être en jeu ne sont pas insurmontables. Ils pourraient être réglés, mais nous ne pouvons pas le faire tant que nous ne savons pas de quoi il s'agit. Nous sommes dans le néant.

La sénatrice Poirier : Avez-vous communiqué avec le Comité des pêches de la Chambre des communes?

M. McClinchey : Lors de la session précédente, au printemps de l'année dernière je crois — je me trompe peut-être au sujet du moment —, le Comité permanent des pêches et des océans a réalisé une étude sur le sujet et a publié un rapport dans lequel il présentait plusieurs recommandations, notamment le changement que nous avons apporté. Nous avons eu de nombreuses conversations avec les anciens membres du comité, mais nous n'avons pas encore discuté avec ses nouveaux membres.

La sénatrice Poirier : Depuis que l'on vous a dit que vous n'obtiendriez pas tous les fonds, et qu'une partie de ceux-ci allaient être octroyés au ministère des Pêches et des Océans, vous n'avez pas rencontré...

M. McClinchey : Nous avons rencontré certains membres de façon individuelle, mais pas le comité de façon officielle.

La sénatrice Poirier : Merci.

Le sénateur Prosper : Nous vous remercions tous deux pour votre présence. Je fais partie de la majorité ici, puisque je suis nouvellement membre de cet excellent comité, et je suis heureux d'être ici.

Je connais probablement la réponse à cette question, mais j'aime entendre vos réponses au sujet de la situation dans laquelle vous vous trouvez, du côté du Canada. Je ne peux qu'imaginer ce qu'il faut pour tenter de développer une relation avec un autre pays et avec de multiples intervenants afin de rendre le tout opérationnel et fonctionnel.

Ce que je me dis, c'est que la convention ou le traité ne comporte aucun mécanisme sur lequel vous pouvez vous fier. Je suppose que vous auriez misé sur un tel mécanisme pour vous orienter. Est-ce exact?

M. McClinchey : Oui.

Le sénateur Prosper : C'est ce que je pensais. Je compatissais avec vous dans cette situation.

Mr. Gaden: Thank you for those comments.

I would just say that the very existence of the Great Lakes Fishery Commission came about after many, many decades of Canada and the U.S. not working together across borders. As you might imagine in the freshwater fishery of the Great Lakes, the fisheries suffered tremendously. The history of this is a very sad tale, and we don't have a long history of working together across borders.

There were two failed treaties between the Canada and the U.S., one in 1908 and one in 1946, that attempted to create some sort of mechanism to work across borders, and they failed for a number of reasons, but one of which that was neither country was on the same page when it came to the appetite for regulating, and then there was no science on which to base the decisions.

The treaty that succeeded in 1954, that we worked for, succeeded because the lamprey posed an existential threat. It was an invasive species to the fishery. It was no longer feasible to avoid decision making by claiming there was no science. In other words, they wanted the two countries to invest in science to do something about it, and it was no longer feasible for each of the jurisdictions to do their own thing. Think Michigan and Ontario each kind of going their own way. Our whole existence it is to maintain the Canada-U.S. relationship, to create a mechanism where two countries on a day-to-day basis can work together in cooperation, in friendship and toward a shared goal of a fishery sustainable for the people of both countries.

That is the reason why legislators in Canada and legislators in the United States come together and talk about this through the Canada-U.S. Inter-parliamentary Group. It is the reason why U.S. legislators would become concerned if Canada is not funding the fishery commission at the level that they needed to, which was the case prior to Budget 2022. It was the reason many U.S. legislators also noted that strange relationship in terms of the budgeting and the machinery of government in Canada that led to that chronic underfunding.

Both countries do care very much about the working relationship, and they use our commission to do that. Both countries would also be very concerned when there are structural flaws which might lead to one country or the other not meeting its obligations.

Senator Prosper: Okay. Thank you.

Mr. McClinchey: When this committee studied this subject last year — and he is not here, but I would quote Senator Cuzner — he made a remark about two things. First, he referred to the issue as a bit of a stone in the shoe. Most senators might

M. Gaden : Je vous remercie pour vos commentaires.

Je dirais simplement que la Commission des pêcheries des Grands Lacs a été créée après de nombreuses décennies où le Canada et les États-Unis n'avaient pas travaillé ensemble au-delà des frontières. Comme vous pouvez l'imaginer, la pêche en eau douce dans les Grands Lacs en a énormément souffert. C'est une histoire très triste et la collaboration transfrontalière ne date pas de très longtemps.

Il y a eu deux traités ratés entre le Canada et les États-Unis : l'un en 1908 et l'autre en 1946. Ils visaient à créer une sorte de mécanisme pour travailler au-delà des frontières, et ils ont échoué pour un certain nombre de raisons, notamment parce que les pays n'étaient pas sur la même longueur d'onde en ce qui concerne la réglementation, et qu'il n'y avait aucune donnée scientifique sur laquelle fonder les décisions.

Le traité qui a été conclu en 1954, pour lequel nous avons travaillé, a été une réussite parce que la lamproie représentait une menace existentielle. C'était une espèce envahissante pour la pêche. Il n'était plus possible d'éviter de prendre une décision en prétendant qu'il n'y avait pas de données scientifiques sur le sujet. Autrement dit, les deux pays devaient investir dans la science pour trouver une solution, et il n'était plus possible pour eux de travailler chacun de son côté. On peut penser au Michigan et à l'Ontario qui suivraient chacun leur propre voie. Notre raison d'être est d'entretenir la relation entre le Canada et les États-Unis, de créer un mécanisme où les deux pays peuvent travailler ensemble au quotidien dans la coopération et l'amitié et en vue d'atteindre l'objectif commun d'une pêche durable pour leur population.

C'est la raison pour laquelle les législateurs du Canada et des États-Unis se réunissent et en parlent dans le cadre du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis. C'est la raison pour laquelle les législateurs américains s'inquiéteraient si le Canada ne finançait pas la Commission des pêches selon le niveau nécessaire, ce qui était le cas avant le budget de 2022. C'est la raison pour laquelle de nombreux législateurs américains ont également souligné cette relation étrange en ce qui concerne le budget et l'appareil gouvernemental au Canada qui a mené au sous-financement chronique.

Les deux pays tiennent grandement à la relation de travail, et ils ont recours à notre commission pour l'entretenir. Ils seraient aussi très préoccupés de savoir que des lacunes structurelles pourraient empêcher l'un ou l'autre de respecter ses obligations.

Le sénateur Prosper : D'accord. Merci.

M. McClinchey : Lorsque le comité a étudié ce sujet l'année dernière, le sénateur Cuzner, qui n'est pas ici aujourd'hui, a fait deux remarques que j'aimerais souligner. En premier lieu, il a qualifié la situation d'épine dans le pied, en quelque sorte. La

agree that this is not the best time to have a stone in the shoe with respect to the Canada-U.S. relationship.

He also said that a promise made is a debt unpaid. That stood out in my head, because that's really what this is about. It's a trust matter. There are lots of functional and mechanical reasons why this matters, and there are lots of historical reasons why this matters, but perhaps the easiest thing in the here and now is to recall that Canada said it would make this change. Canada told U.S. partners that it would make this change because it felt, obviously, at the time, that a change was required.

We have been working in earnest. The commissioners have been working in earnest. It is also fair to say that officials at GAC have been working in earnest to make these changes because it is something that matters to the Canada-U.S. relationship. There have been times throughout history when the Canada-U.S. relationship has been fraught. It is worth noting that the way the commission is structured, we can do absolutely nothing on coordination, science, and lamprey control unless the decision is, by our commissioners — four Canadian, four Americans — unanimous. Despite any strained relationships that may or may not from time to time exist with the Canada-U.S. relationship, it is our commission's job to make sure the Great Lakes are looked after in a collaborative, voluntary — sounds corny — caring manner. We and our commissioners don't want anything that would put this at risk. That is perhaps what this is.

Senator C. Deacon: Thank you for that last bit, Mr. McClinchey. This is about a relationship and maintaining a shared resource where there is no fence in the middle. We have to do it collaboratively, and if we don't do it collaboratively, then we don't do it successfully.

We heard great things about the DFO personnel on the water, the ones doing the work. I got a really good feeling from all of that testimony and all of the comments around that. The problem seems to be at 200 Kent Street. It seems to be at DFO itself, in the administration of that organization. The only thing that makes sense here, based on what we heard, is that there was someone convinced at PCO that there was some sort of mechanical problem that allowed DFO to keep some of the budget, because this goes against the commitment of the Prime Minister. It goes against what GAC felt was going to be happening and what they said to us was going to be happening.

It makes no sense to have your customer — sorry, you are the customer. You are being served. They are your vendor, and they have control over your budget that you are paying them. If they don't deliver, they still can get paid. There is no commitment to

plupart des sénateurs seront probablement d'avis que ce n'est pas le meilleur moment pour des tensions dans la relation entre le Canada et les États-Unis.

Ensuite, il a dit qu'une promesse faite était une dette impayée. Cette phrase m'est restée dans la tête, parce qu'elle exprime bien de quoi il en retourne. C'est une question de confiance. Il y a de nombreuses raisons fonctionnelles et mécaniques qui font que cette question est importante, et aussi de nombreuses raisons historiques, mais je crois que le plus important pour le moment, c'est de se rappeler que le Canada a dit qu'il apporterait ce changement. Il a dit à ses partenaires des États-Unis qu'il apporterait le changement parce qu'il le jugeait nécessaire.

Nous travaillons avec sérieux, tout comme les autres commissaires. Il est juste de dire que les représentants d'Affaires mondiales travaillent eux aussi sérieusement pour que ces changements se produisent, parce qu'ils sont importants pour la relation entre le Canada et les États-Unis. Au cours de l'histoire, cette relation a parfois été tendue. Il importe de souligner qu'en vertu de notre structure, tous les commissaires — quatre Canadiens et quatre Américains — doivent arriver à une décision unanime en vue de prendre des mesures en ce qui a trait à la coordination, à la science ou au contrôle de la lamproie. Que les relations entre le Canada et les États-Unis soient tendues ou non, le travail de notre commission est d'assurer la surveillance des Grands Lacs de manière collaborative, volontaire et — et c'est peut-être un peu sentimental — bienveillante. La Commission et les commissaires ne veulent en aucun cas faire quoi que ce soit qui pourrait mettre ce travail en péril. C'est peut-être ce qui se passe ici.

Le sénateur C. Deacon : Nous vous remercions, monsieur McClinchey. Il faut entretenir la relation et préserver une ressource partagée qui n'est pas délimitée par une clôture. Il faut le faire de façon collaborative, sinon nous n'aurons pas atteint notre objectif.

Nous avons entendu beaucoup de bien au sujet du personnel du ministère des Pêches et des Océans sur l'eau; ceux qui font le travail. Tous les témoignages et commentaires que j'ai entendus m'ont donné une très bonne impression. Le problème semble provenir du 200, rue Kent. Il semble que le problème, ce soit le ministère, et l'administration de l'organisation. La seule chose plausible ici, selon ce que nous avons entendu, c'est que quelqu'un a convaincu le BCP qu'il y avait un quelconque problème mécanique qui permettait au ministère des Pêches et des Océans de garder une partie du budget, parce qu'une telle mesure va à l'encontre de l'engagement du premier ministre; elle va à l'encontre de ce qu'avait prévu Affaires mondiales Canada et de ce que le ministère nous avait dit qu'il se passerait.

Il n'est pas logique que votre client... Excusez-moi, le client, c'est vous. On vous donne un service. C'est votre fournisseur, et il a le contrôle du budget que vous lui accordez. S'il ne livre pas la marchandise, il peut tout de même être payé. Il n'y a aucun

quality. They don't have to perform as an organization. They still get paid because they have control over the money. There is no logic to what we are hearing from you.

I would love all of the new members of the committee to hear the finance people that we had in from DFO trying to explain why \$70 million was reappropriated by DFO over a 20-year period from our commitment to the United States. I went four rounds of questions in that. I guess I put up my hand for five but it felt like a dozen. There was no logic to it. I will get to a question, I promise you. A good finance person will explain a complicated thing in a simple way. When somebody explains a simple thing in a complicated way, you smell trouble. Right? In business, you smell trouble. Have I missed anything here in my summation? That's my question.

Mr. Gaden: Thank you for that summation, senator. I think that your summary rings true. The way that you've described it is an accurate description of how we got to where we are and why there was that problem which especially manifested itself in how Budget 2022 was allocated or not allocated, to be more precise.

That should underscore the Canadian Section's plea to the committee to do what it can to communicate the need to move this over entirely to Global Affairs Canada, as the government had intended.

Senator C. Deacon: There is simply no reason why any of this should have happened and we ended up where we ended up right now. The whole purpose was to not end up here. It was to get a permanent solution. We do not have that, so why was anything done?

Mr. Gaden: Yes, we agree.

[Translation]

Senator Gerba: I would like to come back to research collaboration and scientific partnerships, because concerns were recently raised about freedom of research in Canada-U.S. collaborations.

According to a March 2025 article in *La Presse*, several Canadian researchers funded by American agencies are criticizing the ideologically driven questionnaires imposed on them. This practice raises concerns about the continuity and independence of cross-border scientific research.

engagement en matière de qualité. L'organisation n'a pas à assurer un bon rendement. Elle sera tout de même payée parce que c'est elle qui contrôle l'argent. Il n'y a rien de logique à ce que je vous entends me dire.

J'aimerais beaucoup que tous les nouveaux membres du comité puissent entendre ce qu'avaient dit les responsables des finances du ministère des Pêches et des Océans devant nous, alors qu'ils tentaient d'expliquer pourquoi le ministère s'était réapproprié 70 millions de dollars sur une période de 20 ans, alors qu'ils visaient notre engagement à l'égard des États-Unis. J'ai passé quatre séries de questions sur le sujet. J'ai levé la main pour une cinquième, mais j'avais l'impression d'y avoir passé une dizaine de séries. Il n'y avait aucune logique à cela. Je vais en venir à une question, je vous le promets. Les bons spécialistes des finances savent expliquer les choses compliquées de façon simple. Lorsque quelqu'un tente d'expliquer une chose simple de façon compliquée, ce n'est pas bon signe, n'est-ce pas? C'est ce qu'on dit dans le domaine des affaires. Est-ce que j'ai oublié quelque chose dans mon résumé de la situation? C'est ma question.

M. Gaden : Je vous remercie pour ce résumé, sénateur. Je crois qu'il est tout à fait juste. Vous avez fait une description exacte de la façon dont nous en sommes arrivés là et des raisons pour lesquelles ce problème s'est surtout manifesté dans la façon dont le budget de 2022 a été attribué, ou n'a pas été attribué, pour être plus précis.

Cela met en évidence la demande de la section canadienne pour que le comité fasse ce qu'il peut pour communiquer la nécessité de tout remettre entre les mains d'Affaires mondiales Canada, comme le voulait le gouvernement.

Le sénateur C. Deacon : Il n'y a aucune raison pour justifier ce qui s'est passé et pourquoi nous en sommes là aujourd'hui. Le but était justement de ne pas en arriver là. Nous voulions une solution permanente, ce que nous n'avons pas. Alors à quoi cela a-t-il servi?

M. Gaden : Exactement.

[Français]

La sénatrice Gerba : J'aimerais revenir sur la collaboration dans la recherche et les partenariats scientifiques, parce que des inquiétudes ont récemment été soulevées quant à la liberté de recherche dans les collaborations canado-américaines.

Selon un article paru dans *La Presse* en mars 2025, plusieurs chercheurs canadiens financés par les agences américaines dénoncent l'imposition de questionnaires à caractère idéologique. Une telle pratique soulève des préoccupations quant à la continuité et à l'indépendance de la recherche scientifique transfrontalière.

What impact does that have on the commission's mandate? This question is for both Mr. McClinchey and Mr. Gaden. My question is in two parts. Given what we are discussing here, do you have the resources, data and scientific partnerships required to reach your objectives?

[English]

Mr. Gaden: Thank you for those excellent questions. They do get to the heart of a major part of the commission's mandate under the Convention on Great Lakes Fisheries, and that is to formulate and execute a binational science program. For more than 70 years, we have conducted, facilitated and supported that research with the intent of having it done in a way that is useable to the management agencies and to the people who will put it to use for the benefit of sustaining and improving the Great Lakes fisheries.

To answer your two questions, one of which has to do with the impact of the current administration on the mandate and the second of which is about the research and scientific partnerships, I will point out that the Great Lakes Fishery Commission is an independent, binational and technically non-government agency that receives its funding from the government, but we work under a binational treaty. Our commissioners, under the convention, have the complete authority to determine the scientific program and how the resources are spent. That's by design. It is to make it so that our commissioners can focus on what needs to be done to sustain and protect the Great Lakes fishery.

The problem that we had leading up to Budget 2022 was that DFO was in charge of the budget and also in charge of the lamprey program. They were asking only for the funds that were needed to carry out lamprey control — in other words, only what they would keep. That meant that for many years, Canada was contributing zero dollars toward the binational science program. Budget 2022 fixed that, but the flawed machinery of government led to many more years of having to try to make sure that the resources for science were actually directed to the fisheries commission as Parliament intended. That was how the governance flaw led to Canada underfunding particularly the science portion of the program for many years.

What is the impact on the mandate? Since we're independent, the Great Lakes Fishery Commission commissioners were not doing anything that would put restrictions on the science. We proceeded as normal to coordinate the science that we do in a binational way that benefits both Canada and the United States, so I am proud to say that we've had no impact on our mandate.

Quel impact cette situation a-t-elle sur le mandat de la commission? Cette question s'adresse tant à M. McClinchey qu'à M. Gaden. Ma question comporte deux parties. Compte tenu de ce dont nous discutons ici, avez-vous les ressources, les données et les partenariats scientifiques nécessaires pour atteindre vos objectifs?

[Traduction]

M. Gaden : Je vous remercie pour ces excellentes questions. Elles ont trait à une partie importante du mandat de la Commission en vertu de la Convention sur les pêcheries des Grands Lacs, à savoir l'élaboration et l'exécution d'un programme scientifique binational. Depuis plus de 70 ans, nous menons, facilitons et soutenons ces recherches afin qu'elles puissent être utilisées par les organismes de gestion et par les intervenants pour maintenir et améliorer les pêches dans les Grands Lacs.

Pour répondre à vos deux questions, dont l'une concerne l'incidence de l'administration actuelle sur notre mandat et la deuxième concerne la recherche et les partenariats scientifiques, je tiens à souligner que la Commission des pêcheries des Grands Lacs est un organisme indépendant, binational et techniquement non gouvernemental qui reçoit un financement du gouvernement, mais qui travaille en vertu d'un traité binational. En vertu de notre convention, les commissaires ont tout le pouvoir de choisir les programmes scientifiques et de déterminer la façon dont les ressources sont dépensées. C'est voulu. Il s'agit de faire en sorte que nos commissaires puissent se concentrer sur ce qui doit être fait pour maintenir et protéger la pêche dans les Grands Lacs.

Le problème que nous avons eu avant le budget de 2022, c'est que le ministère des Pêches et des Océans était responsable du budget et aussi du programme de lutte contre la lamproie. Il ne demandait que les fonds nécessaires pour lutter contre la lamproie, c'est-à-dire ce qu'il allait garder. Cela signifie que, pendant de nombreuses années, le Canada ne donnait pas un sou au programme scientifique binational. Le budget de 2022 a remédié à ce problème, mais les lacunes de l'appareil gouvernemental ont fait en sorte que pendant de nombreuses années, il a fallu s'assurer que les ressources destinées aux sciences étaient réellement affectées à la Commission des pêches, comme le Parlement le souhaitait. C'est ainsi que le défaut de gouvernance a fait en sorte que le Canada a sous-financé pendant de nombreuses années le volet scientifique du programme.

Quelles sont les répercussions sur le mandat? Puisque nous sommes indépendants, les commissaires de la Commission des pêcheries des Grands Lacs ne faisaient rien qui aurait pu restreindre la science. Nous avons procédé comme d'habitude pour coordonner les activités scientifiques que nous menons d'une manière binationale qui profite à la fois au Canada et aux États-Unis. Je suis donc fier de dire que la situation n'a eu aucune incidence sur notre mandat.

I am also very proud to say that the scientific partnerships, many of which we have developed over decades, remain strong. We have many science projects that have both U.S. and Canadian scientists working hand in hand on the same lake or under the same problem. Again, those are unaffected.

I will tell you what is affected, though: some of the ease of border crossing. Since we are a binational border-blind program, when there are hiccups in the ease of travelling back and forth, for whatever reason, it has had some impact on the scientific exchange, but it has not had an impact on what we funded or what we've been focusing on. We've been carrying on as usual, as we've done for decades.

Mr. McClinchey: May I add to that in answer to the senator's question that we are pleased to say that the commission is at this moment fully resourced with what has been requested. In answer to your direct question about whether we have the resources to undertake the science program? Yes.

Secondly, as an observation, in your question, you have perhaps more eloquently than we could have done made the case for why the independent machinery of government needs to exist. Again, it is not for us to say whether there could be political differences between the approach of the administration and the approach of the Canadian government, but having the commission acting as this independent source for doing things — independent from governments — in this case, the science program — and I would invite you to review the testimony by Dr. Andrew Muir, who is the head of our science directorate. Amazing things are happening, but the fact that it is happening independently of government interference or wherever such interference might come from allows all the partner organizations to claim ownership of it and to act upon it in a way that is absolutely critical. There is a joint strategic plan of management for the Great Lakes Fishery that we facilitate. There are lake committees that take that science and use it to make environmental decisions such as total allowable catch limits and regulatory things, and it is all based on that information, so it is absolutely critical that they understand and accept this science as being independent and valid and are able to take ownership of it. The senator has made the case for why this is so critical.

Senator Gerba: Thank you.

Senator Surette: I'm not sure if I dare ask this question. I will summarize it. That kind of threw a kink in what I was going to say.

Coming back to your point, I'm not sure it is a financial issue but a governance issue. Okay, so I got that part straight. So it is

Je suis également très fier de dire que les partenariats scientifiques, que nous avons établis au fil des décennies, demeurent solides. Nous avons de nombreux projets scientifiques dans le cadre desquels des scientifiques américains et canadiens travaillent ensemble sur le même lac ou sur le même problème. Ces projets n'ont pas changé.

Je vais vous dire ce qui a changé, toutefois : c'est la facilité de passage à la frontière. Puisque notre programme binational n'a pas de frontières, les problèmes associés aux déplacements ont une certaine incidence sur les échanges scientifiques, mais n'ont pas d'incidence sur les projets que nous finançons ou les travaux que nous réalisons. Nous continuons de fonctionner comme à l'habitude, et comme nous le faisons depuis des décennies.

M. McClinchey : Je souhaite ajouter, en réponse à la question de la sénatrice, que nous sommes ravis d'annoncer que la commission dispose actuellement de toutes les ressources demandées. Pour répondre directement à votre question, avons-nous les ressources nécessaires pour mener à bien le programme scientifique de Pêches et Océans Canada? Oui.

Deuxièmement, à titre d'observation, dans votre question, vous avez peut-être mieux expliqué pourquoi il est nécessaire qu'il existe un mécanisme gouvernemental indépendant. Comme je l'ai dit, il ne nous appartient pas de dire s'il pourrait y avoir des divergences politiques entre l'approche de l'administration et celle du gouvernement canadien, mais le fait que la commission agisse à titre indépendant pour mener à bien certaines tâches — dans ce cas-ci, le programme scientifique — et je vous invite à examiner le témoignage du Dr Andrew Muir, le chef de notre direction scientifique. Des choses extraordinaires se produisent, mais le fait qu'elles se produisent indépendamment de toute ingérence gouvernementale ou de toute autre source d'ingérence permet à toutes les organisations partenaires de s'en approprier la paternité et d'agir en conséquence d'une manière absolument cruciale. Il existe un plan stratégique conjoint de gestion des pêches des Grands Lacs que nous facilitons. Il existe des comités lacustres qui s'appuient sur ces données scientifiques pour prendre des décisions environnementales, telles que les limites de capture totales admissibles et les mesures réglementaires, et tout cela repose sur ces informations. Il est donc absolument essentiel qu'ils comprennent et acceptent ces données scientifiques comme étant indépendantes et valides, et qu'ils puissent s'en approprier. La sénatrice a très bien expliqué pourquoi cela est si important.

La sénatrice Gerba : Je vous remercie.

Le sénateur Surette : Je dois admettre avoir perdu quelque peu le fil de mes idées, mais je vais tenter de résumer la question que j'avais en tête il y a quelques instants.

Pour revenir à votre argument, je ne suis pas certain qu'il s'agisse d'une question financière, mais plutôt d'une question de

mostly to do with the sea lamprey control program — or all to do with it?

Mr. Gaden: That's the portion that ended up at DFO, yes.

Senator Surette: My other question was about what happened to the program over all these years, but the program kept going, not funded under your responsibility — well, it was under your responsibility, but you were signing MOAs for a number of years now to complete this piece here, so at least the work was getting done on the ground. Am I correct on this point?

Mr. Gaden: Thank you for the question.

The work was being done, but unfortunately it was only a partial implementation of the treaty. Remember, we have three main things that we are responsible for: sea lamprey control, science and cross-border collaboration. Since DFO was the holder of the budget and also the agency that carried out the sea lamprey portion of the program, they only asked for the portion of the money that they would get to control the lamprey. They were assuming that that was all the commission needed, and they ignored everything else, including the science that the senator asked about and everything else we do.

That's what led to the problem over time. That gap between what the commitment was and what the United States was providing and what Canada was providing got wider and wider. That's why there was a flaw. If you put budgeting responsibility in the same agency that carries it out — Senator Deacon very eloquently explained the flaw of that — we got into the position we were in.

I will also say that Canada, even with that arrangement, was slightly below what the U.S. was providing for lamprey control as well. When you take the authority away from the fishery commission to actually implement the treaty, you end up in places where we don't want to be, where basically the contractor and the contractee is the same, and there is really no way to implement the treaty that way.

Senator Surette: Was this the plan you were referring to that you renegotiate every year?

Mr. Gaden: Senator, we renegotiate every year a contract with anybody who carries out services on our behalf.

Senator Surette: I see, the service providers.

gouvernance. D'accord, j'ai bien compris cette partie. Cela concerne donc principalement le programme de lutte contre la lamproie marine, ou exclusivement ce programme?

M. Gaden : Il s'agit d'une partie du programme mis en place par le MPO, en effet.

Le sénateur Surette : Mon autre question portait sur ce qu'il était advenu du programme au cours de toutes ces années, mais le programme a continué, sans être financé sous votre responsabilité. Enfin, ce programme était sous votre responsabilité, mais votre ministère a signé des protocoles d'accord pendant plusieurs années pour mener à bien ce projet, donc au moins, le travail a été fait sur le terrain. Ai-je raison sur ce point?

M. Gaden : Je vous remercie pour votre question.

Le travail était en cours, mais malheureusement, il ne s'agissait que d'une mise en œuvre partielle du traité. Rappelons que nous avons trois principales responsabilités: la lutte contre la lamproie marine; la recherche scientifique; et la collaboration transfrontalière. Comme le MPO était responsable du budget et également l'organisme chargé de la partie du programme consacrée à la lamproie marine, il n'a demandé que la partie des fonds qui lui serait allouée pour contrôler les stocks de lamproies. Il parlait du principe que c'était tout ce dont la commission avait besoin et a ignoré tout le reste, y compris la science dont le sénateur a parlé, ainsi que toutes nos autres activités.

C'est ce qui a conduit au problème au fil du temps. L'écart entre l'engagement pris et ce que fournissaient les États-Unis et le Canada s'est creusé de plus en plus. C'est pourquoi il y avait une faille. Le sénateur Deacon a très bien expliqué la faille de cette approche, et la manière dont nous nous sommes retrouvés dans la situation actuelle.

J'ajouterai également que, même avec cet accord, le Canada était légèrement en retard par rapport aux États-Unis en matière de lutte contre la lamproie. Lorsque vous retirez à la Commission des pêches des Grands Lacs le pouvoir de mettre en œuvre le traité, vous vous retrouvez dans une situation indésirable, où le contractant et le contracté sont en fait les mêmes, et où il n'y a vraiment aucun moyen de mettre en œuvre le traité de cette manière.

Le sénateur Surette : S'agit-il du plan que vous avez évoqué, celui que vous renégociez sur une base annuelle?

M. Gaden : En effet, sénateur, nous renégocierons chaque année un contrat avec toute organisation qui fournit des services en notre nom.

Le sénateur Surette : Les fournisseurs de services, oui je vois.

Mr. Gaden: That's right. And the Department of Fisheries and Oceans, which does a super job carrying out lamprey control — we do have an agreement or a contract with Department of Fisheries and Oceans that outlines the work to be done in the coming year, which lamprey control activities will take place, how much it will cost and so on. It is a contract and a work plan. We do that with any agency, like the U.S. Geological Survey for science and so on.

Mr. McClinchey: Just to clarify, it is important to note that the commission began this effort to make this change in 2018 after many years of troubling outcomes. Our commissioners entered this process viewing the money and the underfunding not as the problem but as a symptom of the problem, and the problem was governance, and that problem, despite the changes, remains today.

Senator Boudreau: Mr. Chair, my question is for you. It doesn't seem like we will get to the bottom of this until we call in senior officials from the Department of Fisheries and Oceans to explain themselves. Do you require a motion from one of us to do that?

The Chair: Thank you, Senator Boudreau. At our in camera meeting last week, we agreed on the process, if needed, after this evening's meeting. There is no doubt that it's needed. That's where we are headed.

Senator Boudreau: I didn't know if we needed a motion. If so, I would have made one, but, if not, that's great.

The Chair: No, we're okay. I was speaking to the clerk. We were discussing that just before you asked your question. Great minds think alike, and you don't have to finish the rest of it.

That sums up our meeting for this evening. I want to thank our witnesses for coming back. This issue was brought up last week by our committee members, and I am very pleased with the update, especially for our new members on the committee, to give them an idea of where we are. This is one of the issues that we thought was dealt with. With the copies of correspondence that we received last year, we felt the issue was dealt with in its entirety, but we now find out that it is not. We have had some clarification on the concerns of the commission. Our next move will be to invite back some people from the departments to see if we can find out where the problem is and see if we can move it along and get to where we thought we were last fall.

M. Gaden : C'est exact. Et le ministère des Pêches et des Océans, qui fait un excellent travail dans la lutte contre la lamproie. Nous avons conclu un accord ou un contrat avec le ministère des Pêches et des Océans qui décrit le travail à accomplir au cours de l'année à venir, les activités de lutte contre la lamproie qui seront menées, leur coût, et ainsi de suite. Il s'agit d'un contrat et d'un plan de travail. Nous procédons de la même manière avec tous nos partenaires, et notamment le U.S. Geological Survey.

M. McClinchey : Il est important de souligner que la commission a entrepris cette démarche dès 2018, après de nombreuses années de résultats préoccupants. Nos commissaires ont abordé ce processus en considérant que l'argent et le sous-financement n'étaient pas le problème, mais plutôt un symptôme du problème, à savoir la gouvernance, et ce problème, malgré les changements, persiste aujourd'hui.

Le sénateur Boudreau : Monsieur le président, ma question s'adresse à vous. Il semble que nous ne parviendrons pas à faire toute la lumière sur cette affaire tant que nous n'aurons pas convoqué les hauts fonctionnaires du ministère des Pêches et des Océans pour qu'ils s'expliquent. L'un de nos collègues aurait-il besoin de présenter une motion pour ce faire?

Le président : Je vous remercie, sénateur Boudreau. Lors de notre réunion à huis clos la semaine dernière, nous nous sommes mis d'accord sur la procédure à suivre, si nécessaire, après la réunion de ce soir. Il ne fait aucun doute que cela est nécessaire, et nous allons continuer en ce sens.

Le sénateur Boudreau : Je ne savais pas si nous avions besoin de présenter une motion. Si tel est le cas, il me fera plaisir d'en préparer une.

Le président : Non, tout va bien. Je me suis entretenu avec le greffier du comité juste avant que vous ne posiez votre question. Les grands esprits se rencontrent, et vous n'avez donc pas besoin de finir votre phrase.

Cela conclut notre réunion de ce soir. Je tiens à remercier nos témoins d'être revenus. Cette question a été soulevée la semaine dernière par les membres de notre comité, et je suis très satisfait des nouvelles informations qui nous ont été communiquées, en particulier pour les nouveaux membres du comité, afin de leur donner une idée de l'état d'avancement des travaux. C'est l'une des problématiques que nous pensions avoir réglées. D'après les copies de la correspondance que nous avons reçues l'année dernière, nous pensions que la question avait été réglée dans son intégralité, mais nous constatons maintenant que ce n'est pas le cas. Nous avons obtenu des éclaircissements sur les préoccupations de la commission. Notre prochaine étape consistera à inviter à nouveau certaines personnes des ministères afin de déterminer où se situe le problème et de voir si nous pouvons faire avancer les choses et atteindre l'objectif que nous nous étions fixé à l'automne dernier.

With that, do you have any closing remarks? Our questions from senators are finished.

Mr. Gaden: I have no closing remarks except to thank the committee for its continued and ongoing and sustained attention to this matter. We really appreciate it and hope, as well, that we can get to the bottom of this and solve this problem once and for all to allow the commission to function as intended. Thank you very much for this committee's work.

Mr. McClinchey: Mr. Chair, I would like to add to Dr. Gaden's comments. Appreciation to all senators and your staff. Your offices have been wonderful; we reached out. I would add that, as you go through some of these issues, even outside the Great Lakes Fishery Commission itself, we are certainly happy to be a resource for your offices. We have access to networks. We have access to information. If you have issues that come before you, please never hesitate to contact us.

The Chair: Thank you. It has been a very fruitful session this evening.

(The committee adjourned.)

Sur ce, la période de questions des sénateurs est terminée. Nos témoins ont-ils des remarques finales à faire?

M. Gaden : Je n'ai rien d'autre à ajouter, si ce n'est remercier les membres du comité pour l'attention constante qu'ils portent à ce type d'enjeux. Nous leur en sommes très reconnaissants, et espérons également pouvoir aller au fond des choses et résoudre ce problème une fois pour toutes afin que la Commission des pêcheries des Grands Lacs puisse fonctionner comme prévu. Merci beaucoup pour tout le travail accompli par le comité.

M. McClinchey : Monsieur le président, j'aimerais ajouter quelque chose aux commentaires de M. Gaden. Je tiens à remercier tous les sénateurs et leur personnel. Vos services ont été formidables, et nous allons continuer de demeurer en contact. J'ajouterais que, lorsque vous examinez certaines de ces questions, même en dehors de la Commission des pêcheries des Grands Lacs elle-même, nous sommes évidemment ravis de continuer à être une ressource pour le Sénat. Nous avons accès à plusieurs partenaires qui disposent de renseignements pertinents. Si vous êtes confrontés à des problèmes, n'hésitez pas à nous contacter.

Le président : Pour terminer, je tiens à tous vous remercier. Ce fut une séance particulièrement productive ce soir.

(La séance est levée.)
